



**PROMOUVOIR UNE APPROCHE NATIONALE EN MATIÈRE  
D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE :  
DÉFINIR DES MODÈLES POTENTIELS POUR LE CANADA**

**RAPPORT FINAL DE L'ÉTUDE SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA PORTÉE | MARS 2023**

PRÉPARÉ PAR:



EN COLLABORATION AVEC:



## Rapport préparé pour :

Ce projet a été réalisé en partenariat avec le gouvernement du Canada.

This project was undertaken in partnership with the Government of Canada.

# Canada

Ce rapport a été distribué dans le cadre de la table ronde de gouvernement à gouvernement du Sommet sur l'économie circulaire sur l'avancement de la collaboration sur l'économie circulaire au Canada le 20 juin 2023.

### À propos de Circular Economy Leadership Canada

Circular Economy Leadership Canada (CELC) a été lancé en 2018 en tant que réseau de dirigeants d'entreprises, de groupes de réflexion à but non lucratif et de chercheurs universitaires. Initiative de The Natural Step Canada, CELC regroupe plus de 60 organisations partenaires et s'efforce de relier la communauté de l'économie circulaire du Canada, tout en servant de passerelle vers des réseaux semblables dans le monde entier. Nous assurons un leadership éclairé, une expertise technique et des plateformes de collaboration pour accélérer le changement des systèmes et la transition vers une économie circulaire à faibles émissions de carbone au Canada.

[www.circulareconomyleaders.ca](http://www.circulareconomyleaders.ca)

### À propos de l'Institut pour l'intelliProspérité

L'Institut pour l'intelliProspérité est un réseau national de recherche et un groupe de réflexion politique basé à l'Université d'Ottawa. Nous menons des recherches de calibre international et travaillons avec des partenaires publics et privés, dans le but de promouvoir des politiques pratiques et des solutions axées sur le marché pour une économie plus forte et plus propre.

<https://institute.intelliprosperte.ca>

### Personne-ressource

Paul Shorthouse, directeur général, CELC

[pshorthouse@circulareconomyleaders.ca](mailto:pshorthouse@circulareconomyleaders.ca)

### Avis de non-responsabilité

Les renseignements, concepts et recommandations présentés dans ce document reposent sur les renseignements disponibles au moment de préparer ce document. L'action ou l'abstention fondée sur des opinions et des renseignements contenus dans ce document est aux risques et périls du lecteur. Circular Economy Leadership Canada et l'Institut pour l'intelliProspérité ne peuvent être tenus responsables de dommages ou de pertes découlant de l'utilisation des renseignements et des opinions contenus dans ce document. Les renseignements sont fournis tels quels, sans garantie ni condition. Le document peut contenir des inexactitudes, des omissions ou des erreurs typographiques.

# Table des matières

<b>Contexte</b>	3
<b>1. Introduction</b>	5
<b>2. Principales conclusions des travaux de recherche</b>	9
2.1 Degré d'ambition et motivations	9
2.2 Méthode d'élaboration	12
2.3 Modèles de gouvernance et mise en œuvre	14
2.4 Considérations relatives aux secteurs et aux matières	16
2.5 Mobilisation et participation des intervenants	19
<b>3. Modèles pour promouvoir une approche nationale en matière d'économie circulaire</b>	22
3.1 Introduction	22
3.2 Modèles à étudier	23
Mesures fédérales communes aux cinq modèles	23
<i>Modèle 1 : Intégration de la circularité</i>	24
<i>Modèle 2 : Cadre politique national de collaboration</i>	26
<i>Modèle 3 : Programme d'innovation ascendante</i>	28
<i>Modèle 4 : Feuilles de route et programmes de transition fondés sur le secteur public-privé</i>	31
<i>Modèle 5 : Approche hybride progressive</i>	33
<b>4. Conclusions</b>	36
Annexe A : Méthodologie	40
Annexe B : Profils et études de cas d'administrations de premier plan	42
Annexe C : Résumé des entretiens	45
Annexe D : Résumé de l'atelier virtuel	46



## Contexte

L'économie circulaire est un système économique régénérateur qui modifie la façon dont les biens et les services sont conçus, fabriqués et utilisés. Une économie circulaire limite les déchets et réduit les émissions de gaz à effet de serre (GES), ce qui permet d'améliorer la durabilité et de s'attaquer aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, tout en favorisant la croissance et le développement économiques.

L'économie circulaire a été reconnue comme un modèle efficace pour accélérer l'atteinte de plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Comme l'indique une étude<sup>1</sup> réalisée par Global Compact Network Canada, Circular Economy Leadership Canada et un certain nombre d'entreprises de premier plan, les ODD précis qui sont étroitement liés à l'économie circulaire sont les suivants :

- ODD 6 – Eau propre et assainissement
- ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 8 – Travail décent et croissance économique
- ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 11 – Villes et communautés durables
- ODD 12 – Consommation et production durables
- ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 14 – Vie aquatique
- ODD 15 – Vie terrestre

En novembre 2021, le Comité d'experts sur l'économie circulaire au Canada du Conseil des académies canadiennes (CAC) a publié son rapport intitulé *Un tournant décisif*<sup>2</sup>, considéré comme la première évaluation exhaustive des avantages, des possibilités et des défis associés à l'avancement de l'économie circulaire au Canada. Le rapport *Un tournant décisif* a mis en lumière les possibilités pour le Canada d'accroître sa réussite économique tout en étant respectueux de l'environnement, plus équitable socialement et plus résilient par l'adoption du modèle de l'économie circulaire dans tous les secteurs et toutes les chaînes d'approvisionnement. D'un point de vue général de la durabilité, le rapport du CAC relève que les pratiques et les modèles d'affaires circulaires contribuent directement à l'atteinte de 21 des 169 cibles des ODD et indirectement à 28 autres cibles.

L'adoption d'une approche stratégique pour promouvoir l'économie circulaire permettra de maximiser les possibilités et les avantages tout en éliminant les obstacles et en limitant les frictions. Selon le Comité d'experts, « concevoir des feuilles de route et des stratégies à l'échelle nationale ou sous-nationale, ainsi que pour des matières ou des secteurs particuliers, est essentiel pour faciliter la transition vers une économie circulaire. » Pour le Canada, une approche stratégique globale pourrait aider à définir une orientation, en reconnaissant que la mise en œuvre sera probablement effectuée par de nombreux partenaires et à tous les ordres du gouvernement.

Parallèlement, il est important de noter que pour obtenir tous les avantages d'une économie circulaire, il faudra effectuer un changement systémique transformateur, qui n'est souvent possible qu'en s'appuyant sur de nouveaux modèles de collaboration qui remettent en question les structures traditionnelles. Ce

<sup>1</sup> Voir : <https://unglobalcompact.ca/leveraging-a-circular-economy-to-fast-track-the-sdgs-guide/> (en anglais seulement)

<sup>2</sup> Voir : <https://www.rapports-cac.ca/reports/leconomie-circulaire-au-canada/>

type de changement systémique exige également que les organisations collaborent avec des partenaires inhabituels sur des questions qui, parfois, ne relèvent pas de leurs mandats ou de leurs compétences actuels.

### **À propos de la présente étude sur l'établissement de la portée**

Cette étude a été réalisée par Circular Economy Leadership Canada (CELC), en collaboration avec l'Institut pour l'intelliProsperité (IIP), pour le compte d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) au cours de l'automne 2022. L'objectif de cette étude sur l'établissement de la portée est de définir, d'examiner et d'évaluer les modèles de gouvernance les mieux adaptés pour soutenir une approche nationale coordonnée visant à promouvoir l'économie circulaire au Canada. Les idées présentées dans ce document reposent sur les conclusions de travaux antérieurs de CELC et de l'IIP sur le sujet, ainsi que sur le rapport du Comité d'experts du CAC. Certains des travaux de recherche menés portaient sur :

- l'analyse des principales stratégies et approches en matière d'économie circulaire à l'échelle nationale (c.-à-d. des études de cas) en Europe, sélectionnées pour leurs divers modèles de gouvernance;
- l'examen d'un plus petit nombre d'approches stratégiques canadiennes (axées sur l'économie circulaire et non circulaire) aux échelles nationale et infranationale;
- la réalisation de 20 entretiens avec des informateurs clés;
- l'organisation de deux ateliers pour les intervenants (en personne et en virtuel), qui ont rassemblé plus de 170 personnes au total. (Ces ateliers se sont déroulés en anglais.)

À partir de la recherche, de l'analyse et des consultations, l'étude sur l'établissement de la portée définit cinq modèles de gouvernance potentiels pour faire progresser une approche nationale coordonnée à l'égard de l'économie circulaire dans le contexte canadien, qui sont présentés dans ce rapport. Ces conclusions sont proposées à l'appui des discussions en cours visant à favoriser une approche « fabriquée au Canada » pour promouvoir l'économie circulaire.

# 1. Introduction

L'économie circulaire (EC) est une approche systémique à l'égard de la production et de la consommation permettant de vivre dans les limites de la planète, qui préserve les ressources matérielles, réduit la consommation d'énergie et d'eau et génère moins de déchets et de pollution<sup>3</sup>.

Essentiellement, il s'agit de passer du modèle linéaire actuel (*prendre-fabriquer-jeter*) de croissance économique à un modèle plus circulaire fondé sur trois principes : i) réduire les déchets et la pollution, ii) prolonger l'utilisation des produits et des matières et iii) régénérer les systèmes naturels.

À l'échelle mondiale, à mesure que la connaissance du modèle de l'économie circulaire et de ses solutions s'est accrue et que ses avantages ont été mieux compris, l'enthousiasme en faveur de son adoption par les entreprises, les investisseurs et les décideurs politiques s'est également accru.

Le Comité d'experts a souligné que l'élaboration d'une stratégie nationale en matière d'économie circulaire, en étroite collaboration avec les gouvernements infranationaux et d'autres intervenants, constituait un rôle clé des gouvernements nationaux. Dans le monde entier, il existe un certain nombre d'exemples internationaux de stratégies politiques exhaustives en matière d'économie circulaire. À l'échelle mondiale, des administrations comme l'Union européenne (UE), la Finlande, l'Écosse, les Pays-Bas et l'Allemagne ont élaboré et mettent en œuvre des approches coordonnées à l'égard de l'économie circulaire, qui comprennent diverses combinaisons de cadres, de feuilles de route, de stratégies ou de plans d'action.

## Une approche « fabriquée au Canada » à l'égard de l'économie circulaire

Si le Canada peut s'inspirer d'exemples internationaux, ses caractéristiques économiques, environnementales, sociales, géographiques et en matière de compétences uniques exigent une approche « fabriquée au Canada » à l'égard de l'économie circulaire. Voici certaines de ces caractéristiques uniques :

- **Structure de compétences** : Le système fédéré du Canada prévoit une répartition complexe des pouvoirs et des processus décisionnels dans des domaines cruciaux comme l'environnement, la gestion des ressources naturelles et le développement économique, qui sont tous des compétences partagées.
- **Géographie** : La petite population du Canada est largement concentrée dans quelques grandes villes, répartie sur une vaste zone géographique, avec une grande diversité régionale. Les communautés rurales, éloignées, autochtones et nordiques du Canada font partie intégrante de son identité économique et culturelle.
- **Économie fondée sur les ressources naturelles et axée sur l'exportation** : L'économie canadienne est fortement intégrée aux chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier aux États-Unis, ce qui se traduit par des degrés variables d'influence sur le marché ou la chaîne de valeur au sein des marchés nationaux et internationaux.
- **Culture** : Le Canada est confronté à des obstacles liés à la sensibilisation et à l'éducation, au comportement et à la culture des consommateurs, qui entravent l'adoption de pratiques circulaires.
- **Réconciliation avec les peuples autochtones** : Le gouvernement du Canada s'efforce de faire progresser la réconciliation et de renouveler sa relation avec les peuples autochtones, de sorte qu'elle repose sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et les partenariats.

---

<sup>3</sup> <https://www.rapports-cac.ca/reports/leconomie-circulaire-au-canada/>

Au cours des 20 dernières années au Canada, l'économie circulaire a progressé de manière ponctuelle, souvent grâce à des efforts ascendants à l'échelle locale, qui sont quelque peu uniques et fondés sur différents moteurs du marché, des intérêts publics, des actions politiques et des modèles d'affaires au sein des secteurs et des chaînes d'approvisionnement. Les efforts et les initiatives en matière d'économie circulaire ont progressé dans des domaines comme les plastiques, les métaux et les minéraux, la sylviculture, l'agroalimentaire, la construction et les textiles.

Bien que le Canada ne soit pas l'un des principaux producteurs de connaissances universitaires sur l'économie circulaire, le nombre de publications canadiennes sur le sujet a considérablement augmenté depuis 2015 et continue d'augmenter, ce qui est à l'image des tendances internationales. Selon l'examen récemment effectué par le Comité d'experts du CAC, le nombre de publications anglophones évaluées par des pairs sur l'économie circulaire (EC) au Canada est très limité et concerne principalement la réduction des déchets, mais « tant la documentation parallèle que les publications examinées par les pairs concernant l'EC évoluent rapidement en raison de la hausse de l'intérêt pour les pratiques de ce modèle économique et de l'expérimentation de ces mêmes pratiques »<sup>4</sup>. Le rapport *Un tournant décisif* du Comité d'experts du CAC offre une synthèse complète de cette documentation. L'expertise et la capacité en matière de recherche et développement s'améliorent également.

Les grandes villes comme les petites collectivités ont fait progresser leurs plans et stratégies zéro déchet et en matière d'économie circulaire, plus récemment avec le soutien de la Fédération canadienne des municipalités, du Conseil national zéro déchet et d'autres partenaires dans le cadre du projet Villes et régions circulaires.

Les collectivités, les entreprises et les organismes sans but lucratif préconisent les modèles d'économie circulaire dans leurs propres activités et dans les chaînes d'approvisionnement, par l'entremise d'initiatives telles que le Pacte canadien sur les plastiques, la Metal Tech Alley (Colombie-Britannique), l'initiative Our Food Future de Circular Opportunity Innovation Launchpad (Ontario), le laboratoire d'accélération en économie circulaire du secteur de la construction (Québec), l'initiative Share Reuse Repair, le Project Zero et d'autres. Ces initiatives ont été soutenues à divers degrés par les provinces et les territoires, dont huit ont mis en place une feuille de route, une stratégie ou une loi pour promouvoir l'économie circulaire (Colombie-Britannique, Alberta, Ontario, Québec, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Yukon et Territoires du Nord-Ouest).

Le gouvernement du Canada a joué un rôle important en organisant conjointement le Forum mondial de l'économie circulaire de 2021, en rassemblant les intervenants canadiens et en parrainant le rapport du CAC. Bien que le gouvernement fédéral commence également à promouvoir l'économie circulaire dans le cadre de l'élaboration de ses politiques dans des secteurs et des flux de matières importants, les intervenants au Canada ont relevé, lors des entretiens et des ateliers organisés dans le cadre de cette étude sur l'établissement de la portée, le besoin pour un leadership et un soutien plus forts de sa part.

---

<sup>4</sup> <https://www.rapports-cac.ca/reports/leconomie-circulaire-au-canada/> p. 7

## Importance d'un effort coordonné à l'échelle nationale

Au fur et à mesure que ces initiatives ont évolué et mûri, accélérées par une connaissance accrue de l'importance du modèle d'économie circulaire et de ses pratiques et principes sous-jacents au sein de l'industrie, des gouvernements et du public, les demandes d'une approche nationale coordonnée se sont multipliées afin de s'attaquer aux principaux obstacles et problèmes. Parmi les principaux obstacles à surmonter, notons :

- le manque de connaissances en ce qui a trait aux produits et aux solutions circulaires, le peu d'information disponible et la faible demande à cet égard;
- les défis associés aux coûts comparativement à l'extraction et à l'utilisation linéaire des matières et des ressources naturelles;
- l'absence de politiques, de normes, de définitions et de cadres harmonisés;
- les approches cloisonnées à travers les secteurs et au sein des industries, y compris le fait que la réflexion actuelle n'est pas suffisamment axée sur les systèmes;
- les lacunes en matière d'innovation, de technologies, d'infrastructures et de financement<sup>5</sup>.

Comme l'a montré l'atelier virtuel destiné aux intervenants et portant sur la présente étude sur l'établissement de la portée, une approche coordonnée à l'échelle nationale à l'égard de l'économie circulaire au Canada pourrait apporter les avantages suivants :

- **Fournir une vision, établir des priorités, susciter l'enthousiasme et définir une orientation** pour permettre l'harmonisation entre différentes dimensions (entre les secteurs, les différents paliers de gouvernement, etc.).
- **Mieux faire connaître l'économie circulaire** et les possibilités qu'elle offre, notamment en fournissant une plateforme de communication et des outils de soutien.
- **Harmoniser les approches** afin d'éviter les difficultés liées aux différences de compétences en organisant des discussions sur les initiatives et les politiques en vigueur à tous les paliers.
- **Aligner les structures réglementaires et les politiques** aux objectifs de l'économie circulaire.
- **Mettre au point des mesures, une terminologie et des définitions communes** pour l'économie circulaire dans les deux langues officielles.
- **Améliorer la collecte de données, éclairer les nouvelles normes et améliorer la mesure** de la circularité, y compris la comptabilité des flux de matières.
- **Soutenir la collaboration entre les industries** et éviter le dédoublement des efforts.
- **Orienter les investissements dans l'innovation et les infrastructures essentielles** et combler les lacunes de manière coordonnée.
- **Harmoniser les chaînes d'approvisionnement**, qui traversent les frontières et dimensionnent les marchés pour les matières secondaires.
- **Offrir un financement supplémentaire et des programmes incitatifs** pour étendre les modèles axés sur l'emplacement.
- **Assurer l'avenir de l'économie canadienne** en tenant compte des impératifs combinés d'une économie à faibles émissions de carbone et des possibilités de réduire les responsabilités

---

<sup>5</sup> <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/conservation/durabilite/economie-circulaire/amerique-nord-circulaire/document-de-travail.html>



sociales, économiques et écologiques tout en augmentant la résilience des secteurs des matériaux et de l'industrie manufacturière.

### **Aperçu du présent rapport sommaire**

Le présent rapport sommaire met en lumière les idées et les principales conclusions des travaux de recherche et d'analyse entrepris pour définir les modèles de gouvernance possibles pour promouvoir l'économie circulaire au Canada. Le rapport contient des renseignements structurés en quatre sections :

- un résumé des principales conclusions des travaux de recherche en ce qui concerne les facteurs importants pour promouvoir l'économie circulaire au Canada, d'après l'analyse des études de cas d'autres administrations de premier plan en Europe, l'examen de deux cadres politiques nationaux transversaux (sur les changements climatiques et la promotion de l'innovation), ainsi que 20 entretiens avec des informateurs clés et deux ateliers;
- un aperçu de cinq modèles de gouvernance potentiels pour promouvoir une approche nationale en matière d'économie circulaire dans le contexte canadien, dans lequel les modèles sont comparés à un ensemble de critères d'évaluation;
- des conclusions résumant un certain nombre d'enseignements et de considérations clés pour le Canada;
- des annexes comprenant la méthodologie, des résumés plus détaillés des études de cas, les points saillants des entretiens avec les informateurs clés et un résumé de l'atelier virtuel des intervenants.

**Note au lecteur :** La présente étude sur l'établissement de la portée se concentre moins sur « ce » qu'une stratégie canadienne devrait inclure que sur « la façon » dont une approche canadienne pourrait être élaborée et mise en œuvre, fondée sur un examen de plusieurs administrations de premier plan et d'une consultation avec des intervenants canadiens. Ainsi, ce rapport ne contient pas de recommandations concernant l'inclusion de secteurs prioritaires ou de flux de matières précis pour le Canada, mais propose plutôt des considérations relatives aux modèles de gouvernance, à la mise en œuvre et au rôle du gouvernement fédéral.

## 2. Principales conclusions des travaux de recherche

Comme décrit précédemment, la présente étude sur l'établissement de la portée s'appuie sur de multiples sources d'information, dont la recherche et l'analyse de six études de cas d'autres administrations, un examen de deux stratégies politiques canadiennes transversales liées 1) aux changements climatiques et à la croissance propre et 2) au programme d'innovation, ainsi que des idées recueillies lors d'entrevues avec des informateurs clés et de deux ateliers avec des intervenants canadiens.

Les études de cas se sont penchées sur l'élaboration et la mise en œuvre d'approches à l'égard de l'EC dans l'UE, en Finlande, aux Pays-Bas, en Écosse, en Allemagne et au Québec. Les deux stratégies canadiennes (c.-à-d. le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques et Bâtir une société innovante) ont été sélectionnées afin de s'inspirer de modèles de gouvernance distincts susceptibles d'être pertinents pour une approche « fabriquée au Canada ».

Les sous-sections suivantes portent sur d'importantes considérations tirées de multiples aspects de la recherche menée pour la présente étude sur l'établissement de la portée, et sont organisées autour des thèmes suivants relatifs à la promotion d'une approche nationale pour le Canada :

- Degré d'ambition et motivations
- Méthode d'élaboration
- Modèles de gouvernance et mise en œuvre
- Considérations relatives au secteur et aux matières
- Mobilisation et participation des intervenants

### 2.1 Degré d'ambition et motivations

#### *Aperçu des études de cas d'autres administrations*

Le concept d'économie circulaire a pris de l'essor dans de nombreux pays, en tant que modèle axé sur les solutions permettant d'assurer le développement économique et de lutter contre les problèmes environnementaux, y compris les changements climatiques.

Le modèle de l'économie circulaire offre aux acteurs du système économique de nouveaux moyens de collaborer et de promouvoir la durabilité en s'alignant sur les objectifs nationaux et sur les objectifs mondiaux de développement durable. L'UE, les Pays-Bas et l'Écosse ont explicitement indiqué qu'ils considèrent les actions en vue d'une EC comme une façon de respecter leurs engagements à mettre en œuvre les ODD<sup>6</sup>. En outre, l'économie circulaire offre une vision de la manière dont l'économie pourrait fonctionner en harmonie avec le maintien de la santé et de la productivité des systèmes naturels.

Les motivations communes visant un changement systémique fondamental découlent principalement d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux généraux qui sont transférables parmi les secteurs, les intervenants, les régions et les éléments de la chaîne de valeur. Les motivations les plus courantes par rapport aux approches en matière d'économie circulaire sont les suivantes :

- **Croissance économique durable.** Les objectifs économiques sont souvent axés sur la réduction de la dépendance à l'égard des importations (en particulier en Europe), la diminution de la

---

<sup>6</sup> Voir la page 144 du rapport *Un tournant décisif* du CAC : [https://www.rapports-cac.ca/wp-content/uploads/2022/01/Un-tournant-decisif\\_digital.pdf](https://www.rapports-cac.ca/wp-content/uploads/2022/01/Un-tournant-decisif_digital.pdf)

dépendance aux ressources et aux matières vierges, l'amélioration de la résilience de la chaîne d'approvisionnement, l'augmentation des débouchés commerciaux, la création d'emplois diversifiés et inclusifs, et l'accroissement de la compétitivité. L'Allemagne, par exemple, met l'accent sur la compétitivité économique et la réduction de la dépendance aux importations de matières. Autre exemple, la Finlande a mis l'accent sur l'exportation des solutions finlandaises en matière d'économie circulaire dans un monde en transition.

- **Impératifs liés à l'environnement.** Les objectifs environnementaux de la transition vers l'EC comprennent l'amélioration de l'efficacité des ressources, l'amélioration de la durabilité écologique, la réduction des déchets et de la pollution, la réduction des émissions de GES et la protection de la biodiversité. Les politiques environnementales changeantes, notamment la réglementation plus stricte en matière de gestion des déchets et des ressources ainsi que les objectifs de carboneutralité, accélèrent davantage l'ambition et l'action. L'Écosse, par exemple, a intégré des objectifs en matière d'EC dans son plan climatique, car ceux-ci sont considérés comme une voie essentielle pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de la région. La mise à jour du plan écossais de lutte contre les changements climatiques à l'horizon 2020 comprend la perspective d'une économie entièrement circulaire d'ici 2045, axée sur une consommation et une production responsables et sur l'optimisation de la valeur des déchets et de l'énergie.
- **Inclusion sociale et avantages communautaires.** Un troisième domaine de motivation est lié aux avantages sociaux et communautaires. Ces objectifs comprennent le développement communautaire inclusif, des investissements dans l'éducation et le perfectionnement des compétences (c.-à-d. la transition juste), la promotion de nouveaux modèles de consommation, l'amélioration de l'accessibilité financière et de l'accès à des biens et services moins coûteux, ainsi que la promotion des possibilités d'entreprises sociales. À titre d'exemple, la Finlande a intégré l'économie circulaire dans le programme d'études à tous les niveaux du secteur éducatif finlandais, ce qui a favorisé une vaste compréhension du modèle circulaire et l'émergence de nouvelles compétences. L'Écosse a élaboré un programme pour les villes et les régions afin de soutenir les possibilités sur le terrain.

Les motivations économiques, environnementales et sociales susmentionnées sont également souvent liées à la menace existentielle que posent les changements climatiques et, dans une moindre mesure, à la perte de biodiversité et aux frontières planétaires. La complexité des menaces et des possibilités économiques, environnementales et sociales a incité les administrations à considérer l'EC comme un modèle de transformation systémique.

### ***Perspectives tirées des entretiens et des ateliers avec les intervenants canadiens***

D'après les consultations menées dans le cadre de cette étude, les intervenants canadiens estiment que le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle important en définissant les ambitions, en établissant des buts et des objectifs généraux, en élaborant des principes directeurs pour l'économie circulaire du Canada et en formulant une définition commune de l'économie circulaire.

De nombreux intervenants ont estimé que l'établissement d'un cadre général présentant une vision commune et des possibilités constituerait une première étape importante, avant l'élaboration de plans ou de feuilles de route plus sectoriels. La détermination d'un ensemble commun d'objectifs et de la manière dont les approches et les modèles de circularité peuvent permettre d'atteindre ces objectifs contribuera à renforcer l'attention des acteurs.

### ***Exemples de politiques canadiennes***

**Promouvoir une approche en matière d'EC pour l'étude canadienne sur l'établissement de la portée**

La crise des changements climatiques, considérée à la fois comme un risque et comme une possibilité, a été la principale motivation du gouvernement fédéral pour élaborer le Cadre pancanadien sur les changements climatiques et la croissance propre (CP). En l'occurrence, le Canada s'alignait sur d'autres pays qui avaient récemment pris des engagements mondiaux dans le cadre de l'Accord de Paris de 2015, établissant ainsi un objectif de réduction des émissions de GES de 30 % d'ici 2030 par rapport aux émissions de 2005. Il s'appuyait également sur le dynamisme infranational existant pour que de nombreux gouvernements provinciaux et territoriaux prennent des mesures relatives au climat. Le CP, pertinent pour le programme d'économie circulaire, a cerné les possibilités pour le Canada de lutter contre la crise des changements climatiques, tout en intégrant un thème économique lié à l'innovation et à l'emploi dans les technologies propres.

Le plan pluriannuel pour l'innovation et les compétences Bâtir une société innovante (BSI) a été élaboré dans le but de reconnaître que l'innovation est un moteur essentiel de la croissance économique à long terme et de la compétitivité dans l'économie mondiale. Cela est d'autant plus intéressant qu'il est prouvé que le modèle de l'économie circulaire suscite des investissements dans l'innovation, accroît la résilience et améliore la compétitivité. Une étape importante de l'élaboration du plan BSI a consisté à examiner les pratiques exemplaires et les meilleures approches d'autres pays concernés afin de trouver des stratégies de promotion de l'innovation à l'échelle fédérale, à l'instar de l'examen des administrations de premier plan réalisé dans le cadre de la présente étude sur l'établissement de la portée.

### ***Principales considérations relatives à l'approche canadienne***

L'analyse des études de cas d'autres administrations, des cadres politiques canadiens et de la consultation des intervenants a permis de dégager d'importants enseignements concernant l'approche adoptée par le Canada pour promouvoir l'économie circulaire et le niveau d'ambition et de motivation :

- Les principes et pratiques de l'économie circulaire peuvent appuyer une multitude de priorités économiques, sociales et environnementales (conformément à plusieurs des ODD de l'ONU), notamment l'emploi et la transition juste, la diversité et l'inclusion (y compris les liens potentiels à l'égard de la vérité et de la réconciliation avec les Autochtones), le climat, la perte de biodiversité et la résilience des collectivités.
- L'alignement du Canada avec les engagements et les efforts existants en matière d'EC aux échelles internationale (G7, OCDE et principaux partenaires commerciaux), nationale (plans et mandats existants) et infranationale (administrations provinciales, territoriales et locales) sera important.
- Il existe une possibilité d'intégrer l'EC de manière plus significative aux politiques, aux stratégies et aux programmes existants, y compris le *Plan de réduction des émissions pour 2030* du Canada et la *Stratégie fédérale de développement durable*, entre autres.
- Dans le cadre de l'approche visant à promouvoir l'EC, le Canada devrait considérer des facteurs de motivation précis et uniques, dont certains ont été relevés lors des ateliers avec les intervenants.
- Dans le contexte de cadres politiques généraux semblables, comme le CP, le gouvernement fédéral a joué un rôle important en fixant le degré d'ambition, ainsi que les buts et objectifs globaux.
- Il est important d'élaborer un langage commun, des définitions claires et une vision pour guider le travail.

## 2.2 Méthode d'élaboration

### *Aperçu des études de cas d'autres administrations*

Dans les études de cas, les initiatives en matière d'économie circulaire ont souvent été lancées à l'une des deux échelles suivantes : à l'échelle locale ou régionale ou « à l'extérieur du gouvernement » (c.-à-d. selon une approche « ascendante »), ou par les gouvernements nationaux (c.-à-d. selon une approche « descendante »).

Là où des stratégies locales et régionales étaient en place, les activités ont été lancées à l'échelle locale par les autorités locales ou des organismes sans but lucratif. Les municipalités et les villes jouent le rôle d'accélérateurs, tandis que le secteur privé peut élaborer des modèles d'affaires circulaires et promouvoir l'innovation. En outre, les choix, les mesures et les attitudes des citoyens jouent un rôle essentiel dans la transition.

À l'échelle nationale, les grandes entreprises et les associations industrielles ont souvent collaboré étroitement avec le gouvernement fédéral et, dans certains cas, avec des organismes tiers sans but lucratif. À l'échelle nationale, la plupart des efforts déployés dans les principaux pays ont été initiés par les ministères de l'Environnement en collaboration avec d'autres ministères, notamment ceux responsables des petites entreprises, de l'innovation, du développement économique, de l'agriculture et de la foresterie.

Au fil du temps, les efforts locaux, régionaux et nationaux se sont de plus en plus harmonisés, compte tenu du haut degré de coordination et de collaboration nécessaire pour promouvoir l'économie circulaire.

Les efforts déployés pour établir un cadre définitionnel de l'« économie circulaire » dans les principales administrations ont contribué à jeter des bases communes à partir desquelles des stratégies et des plans ont été élaborés, et des objectifs et des cibles, fixés. Au plus haut niveau, nombre d'entre eux sont alignés sur la définition globale fournie par la Fondation Ellen MacArthur et ses principes d'économie circulaire. Les politiques et les stratégies sont alors souvent élaborées en fonction de facteurs liés à la demande et à l'offre (habitudes de consommation changeantes et approvisionnement circulaire en ressources et matières).

En Allemagne, l'initiative pour l'économie circulaire (CEID, pour Circular Economy Initiative Deutschland) a adopté une approche en trois étapes pour définir des buts, des cibles et des objectifs clairs. La première étape a consisté à élaborer une vision décrivant clairement les objectifs économiques, environnementaux et sociaux de la stratégie, ce qui a permis d'ancrer l'élaboration de la stratégie dans des objectifs clairs et de motiver les intervenants à prendre part aux phases subséquentes.

En outre, l'élaboration de stratégies exhaustives en matière d'EC s'est souvent fait grâce à une évolution de l'élaboration des politiques et des programmes sur une période de plusieurs années ou plus. Par exemple, dans le contexte européen, la Feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources de l'UE a offert un cadre important et marqué un premier pas vers un Plan d'action pour une économie circulaire à l'échelle de l'UE, qui transcende les frontières, les politiques et les secteurs. En Finlande, la première feuille de route pour une économie circulaire de 2016 à 2025 (axée sur les secteurs clés) a débouché sur une feuille de route 2.0 (axée sur les objectifs, les publics et les mesures clés), couvrant la période de 2019 à 2025.

L'élaboration de la nouvelle stratégie provinciale du Québec en matière d'EC est dirigée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, en étroite collaboration avec RECYC-QUÉBEC. La stratégie « descendante » de la province en matière d'EC s'est appuyée sur d'importants travaux préliminaires entrepris au cours des dix dernières années par le Pôle



québécois de concertation sur l'économie circulaire, un réseau de dirigeants d'établissements d'enseignement supérieur de la province conçu pour contribuer aux politiques et aux stratégies de la province qui représente une convergence d'intérêts et d'actions dans toute la province.

### ***Perspectives tirées des entretiens et des ateliers avec les intervenants canadiens***

Les intervenants canadiens consultés dans le cadre de l'étude sur l'établissement de la portée ont formulé diverses suggestions sur la manière dont le Canada pourrait promouvoir l'économie circulaire dans le contexte national. Toutefois, un point commun soulevé était qu'une approche progressive est logique pour le Canada, compte tenu de la situation actuelle entourant le degré de maturité par rapport à l'économie circulaire.

Il faut façonner l'approche en matière d'EC par la mobilisation (c.-à-d. que le marché et l'industrie doivent être prêts ou préparés pour ces changements), en commençant par un cadre « directeur » et volontaire, puis en établissant des règlements au fil du temps et des objectifs dans le cadre d'une approche progressive ou séquentielle. Il a été relevé que le fait de fixer des objectifs trop rapidement impose des risques et des coûts supplémentaires aux entreprises et aux consommateurs (p. ex. le réoutillage de l'équipement, les coûts de la chaîne d'approvisionnement ajoutés aux biens et aux services).

Tout en reconnaissant qu'une mobilisation vaste et diversifiée des intervenants sera importante, nous pouvons entamer le travail immédiatement en nous appuyant sur les efforts déployés jusqu'à présent, tels que les travaux du Comité d'experts du CAC et l'étude sur l'établissement de la portée de CELC. Les efforts pourraient viser à mieux cartographier les initiatives en matière d'EC à l'échelle du Canada, ainsi qu'à cibler les secteurs économiques importants et à offrir un meilleur accès aux données et aux mesures à l'appui de l'EC. Parallèlement, le gouvernement fédéral pourrait chercher à intégrer l'EC à ses plans et à ses programmes existants en matière de durabilité, de climat, d'économie et d'innovation de manière ciblée et plus large, en se référant à la manière dont le Québec prévoit d'intégrer l'économie circulaire dans l'ensemble des ministères.

Au fil du temps, une stratégie plus officielle d'EC, et éventuellement des plans concernant certains secteurs ou matières et contenant des objectifs de rendement ou de productivité précis, pourraient être élaborés par la mobilisation d'autres paliers de gouvernement, de l'industrie et des principaux intervenants, à mesure que les discussions et les activités sur le thème de l'EC gagnent en maturité. Les efforts déployés doivent s'appuyer sur la science et les données, ce qui devrait inclure l'élaboration de comptes de flux de matières plus robustes pour le Canada et l'analyse connexe.

### ***Exemples de politiques canadiennes***

Le CP et le plan BSI ont été élaborés dans le cadre d'une approche progressive qui a donné lieu à d'importantes consultations sur une période de plusieurs mois, voire de plusieurs années. Le CP a été publié assez rapidement en 2016, après que le Canada a ratifié l'Accord de Paris sur le climat. Quant au plan BSI, le processus d'élaboration et de mobilisation a duré deux ans (il a commencé à l'été ou à l'automne 2016 et s'est poursuivi jusqu'à l'automne 2018).

### ***Principales considérations relatives à l'approche canadienne***

L'analyse des études de cas d'autres administrations, des cadres politiques canadiens et de la consultation des intervenants a permis de dégager d'importants enseignements concernant l'approche adoptée par le Canada pour promouvoir l'économie circulaire et sa méthode d'élaboration, soit :

- le besoin d'envisager une approche progressive pour l'élaboration des politiques et de mettre au point un cadre souple et adaptable, compte tenu de l'ampleur, de l'évolution, de la maturation et du caractère à long terme du programme de l'économie circulaire;
- le besoin de prendre en compte les efforts déployés sur le terrain et de permettre des initiatives « ascendantes », étant donné que les déchets et le recyclage sont gérés à l'échelle locale, et que les petites entreprises et les collectivités peuvent adapter la circularité à leurs contextes locaux;
- la possibilité de s'inspirer des pôles d'activité existants et de collaborer avec des acteurs régionaux, y compris d'autres paliers de gouvernement, des entreprises dans des secteurs clés, des industries, des universités, des organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres acteurs;
- la réalité que l'augmentation des résultats nécessitera une politique industrielle (production) et un changement de comportement (consommation).

## 2.3 Modèles de gouvernance et mise en œuvre

### *Aperçu des études de cas d'autres administrations*

La manière dont la stratégie est mise en œuvre dépend du modèle et de sa gouvernance. Les pratiques courantes de mise en œuvre comprennent la création d'un organisme ou d'un ministère chargé de superviser l'exécution de la stratégie, d'un organe consultatif externe ou d'un comité directeur composé de divers intervenants chargé de suivre et de guider sa mise en œuvre, ainsi que d'un cadre de production de rapports permettant de faire le point sur les progrès réalisés. Les principales administrations ont également reconnu un besoin de politiques et de programmes exhaustifs et transversaux dans le cadre de leurs stratégies globales en matière d'EC (p. ex. mesures incitatives, éducation, recherche, outils d'information, instruments réglementaires), compte tenu de la nature vaste et systémique de l'EC.

Des organismes tiers et indépendants ont souvent participé ou ont été créés pour aider à la coordination et à la mise en œuvre. Ces organismes jouent souvent le rôle d'organismes pour guider la mise en œuvre et la mobilisation, comme le fonds d'innovation finlandais Sitra ou Zero Waste Scotland. La CEID de l'Allemagne a dirigé les efforts concernant la feuille de route, créée au nom du ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche pour promouvoir l'approche multilatérale de l'Allemagne en vue de la transition vers l'EC.

Aux Pays-Bas, la structure de gouvernance en matière d'EC vise à régulièrement intégrer des évaluations de la stratégie de même que des mesures d'adaptation. La mise en œuvre générale du programme gouvernemental est dirigée par un comité directeur, composé de ministères nationaux et d'une variété d'autres intervenants. L'Agence néerlandaise d'évaluation environnementale (PBL) publie tous les deux ans un rapport d'étape afin de suivre et d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte de ses objectifs et d'offrir les connaissances nécessaires à un processus politique éclairé.

En Finlande, la mise en œuvre de la feuille de route pour l'EC est confiée aux responsables des mesures et des projets pilotes, qui peuvent demander de l'aide aux intervenants, au comité directeur, à l'équipe de gestion de projet et à leurs réseaux, le cas échéant. Le comité directeur, les experts des différents domaines d'intervention et l'équipe de gestion de projet se réunissent de deux à quatre fois par année pour examiner la mise en œuvre et décider des orientations futures. Toutes les organisations participant à la feuille de route, y compris les principaux intervenants, se réunissent également une fois par année

dans le cadre d'un séminaire pour examiner les progrès réalisés, recueillir des commentaires sur le renouvellement de la feuille de route et planifier les prochaines étapes.

En 2021, l'Écosse a nommé le premier ministre de l'Économie circulaire au monde. Il s'agit d'un moyen pour l'Écosse de s'approprier le programme et la stratégie en matière d'EC. Le même portefeuille ministériel englobe aussi le perfectionnement de compétences écologiques et les considérations relatives à la biodiversité, ce qui montre que l'Écosse associe plusieurs aspects environnementaux et économiques à un mandat unique, dans le cadre de sa stratégie à long terme. Au-delà du gouvernement écossais, Zero Waste Scotland a joué un rôle essentiel dans le financement, l'élaboration et l'accélération de la stratégie nationale en matière d'EC. Bien que l'organisation ait au départ été créée pour se concentrer sur la réduction des déchets, Zero Waste Scotland a réorienté ses activités pour devenir la force motrice de l'EC du pays.

Afin de suivre les progrès réalisés dans le cadre des efforts politiques, chaque administration a établi des indicateurs de rendement clés. En Écosse, ces indicateurs comprennent notamment la quantité totale de déchets produits par secteur (ménages, commerce, construction, etc.) et l'empreinte carbone des déchets, soit l'incidence des déchets sur l'ensemble du cycle de vie.

### *Perspectives tirées des entretiens et des ateliers avec les intervenants canadiens*

Les recommandations les plus fréquemment formulées par les intervenants canadiens en ce qui concerne le rôle du gouvernement fédéral en matière de gouvernance et de mise en œuvre sont les suivantes :

- Définir les ambitions et les objectifs généraux;
- Soutenir la coordination à l'échelle de l'industrie, des paliers de gouvernement et des autres intervenants;
- Établir des définitions, des normes et un langage communs;
- Renforcer l'éducation et les connaissances des entreprises et du public au sujet de l'EC;
- Améliorer l'accès aux renseignements et aux données (notamment pour la gestion des déchets, la comptabilité des flux de matières et les paramètres de rendement);
- Stimuler la demande à l'égard de l'EC par des pratiques d'approvisionnement;
- Agir en tant que catalyseur et facilitateur pour soutenir l'EC et le programme d'innovation (notamment au moyen de mécanismes politiques et de financement).

Les représentants de l'industrie consultés ont confirmé que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important en tant que catalyseur et facilitateur, mais qu'il ne doit pas être trop normatif en ce qui a trait à l'approche. Le gouvernement fédéral pourrait se concentrer sur la levée des obstacles et la réduction des risques pour les entreprises, ce qui contribuerait à stimuler l'investissement.

Certains ont souligné que les politiques descendantes risquaient de créer des distorsions et qu'il serait plus efficace d'adopter une approche ascendante pour élaborer une stratégie en matière d'EC au Canada. Les initiatives canadiennes en matière d'EC axées sur l'emplacement suscitent déjà une innovation importante et un enthousiasme qui peuvent et doivent être exploités.

En outre, de nombreux intervenants ont estimé que les provinces et les territoires devraient être responsables de définir des mécanismes de mise en œuvre dans leurs propres administrations, tandis que le gouvernement fédéral peut aider en définissant le cadre général et en offrant un soutien au moyen de programmes et d'autres ressources et outils habilitants. Le gouvernement fédéral peut également

aider en jouant un rôle de coordination, en reliant les efforts déployés par les provinces et en offrant une vision nationale.

### *Exemples de politiques canadiennes*

Sur le plan de la gouvernance, le CP a mis en place un certain nombre de tables ministérielles chargées de formuler des conseils et des commentaires, notamment à l'intention des ministres de l'Innovation, des ministres de l'Énergie, du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) et des ministres des Finances.

Le plan BSI est mis en œuvre par les ministères et les organismes responsables de la croissance économique et de l'innovation. Le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (ISDE), le Conseil national de recherches Canada (CNRC) et la Fondation canadienne pour l'innovation ont joué un rôle particulièrement important. Le plan BSI a également lancé des tables sectorielles de stratégies économiques.

### *Principales considérations relatives à l'approche canadienne*

L'analyse des études de cas d'autres administrations, des cadres politiques canadiens et de la consultation des intervenants a permis de dégager d'importants enseignements concernant l'approche adoptée par le Canada pour promouvoir l'EC en ce qui concerne les modèles de gouvernance et la mise en œuvre, soit :

- l'importance de la collaboration et de la coopération interministérielles et intergouvernementales, favorisant une approche globale et systémique;
- le besoin d'envisager des modèles participatifs uniques qui soutiennent des méthodes de travail innovantes et collaboratives avec le gouvernement et le secteur privé (p. ex. les jurys citoyens, les programmes de transition, les tables sectorielles);
- la possibilité de mobiliser ou de créer une agence ou un organisme administratif tiers indépendant (p. ex. Sitra, CEID et Zero Waste Scotland) pour appuyer la mise en œuvre et la coordination;
- l'importance d'élaborer des paramètres et des indicateurs précis, ainsi qu'une structure permettant de suivre les progrès au fil du temps et de rendre compte des buts et objectifs.

## **2.4 Considérations relatives aux secteurs et aux matières**

### *Aperçu des études de cas d'autres administrations*

De nombreux pays ont utilisé les liens avec leurs politiques et plans stratégiques existants pour justifier et hiérarchiser l'orientation de leurs efforts en matière d'EC. Ainsi, les principaux pays ont des objectifs et des programmes différents malgré des objectifs généraux semblables. Par exemple, certaines stratégies d'EC ont créé des objectifs visant précisément à combler les lacunes relevées dans les chaînes d'approvisionnement en matières. L'Écosse et les Pays-Bas sont deux exemples d'États qui développent les flux de ressources et ferment les boucles en établissant des connexions et en investissant dans les infrastructures de manière à ce que les déchets d'un secteur deviennent une ressource pour un autre.

D'autres stratégies d'EC sont davantage axées sur les possibilités de circularité dans des secteurs ou des flux de matières précis, soit parce qu'il y a un défi particulier ou un volume élevé de déchets, soit parce

qu'elles sont alignées sur une force de l'industrie ou un avantage sur le plan des ressources, soit les deux à la fois. Plusieurs administrations ont choisi d'axer leur stratégie sur les forces du secteur des ressources ou de l'industrie de leur pays, comme l'agroalimentaire, les boucles axées sur les ressources forestières ainsi que l'exploitation minière et minière en Finlande, la bioéconomie aux Pays-Bas, la remise à neuf en Écosse, et la fabrication et l'innovation en matière de modèles d'affaires en Allemagne.

Il est intéressant de noter que si la première feuille de route pour l'EC de la Finlande (publiée en 2016) était axée sur des secteurs importants pour ce pays (c.-à-d. le système alimentaire durable, les boucles axées sur les ressources forestières, les boucles techniques ainsi que les transports et la logistique), la deuxième version (publiée fin 2019) a évolué pour se concentrer davantage sur quatre objectifs généraux et une série de mesures précises destinées à quatre publics clés (le gouvernement central, les administrations locales, les entreprises et les citoyens). Du point de vue des matières, par exemple, le gouvernement fédéral finlandais s'est chargé de mettre en place un écosystème de batteries concurrentiel à l'échelle internationale et de créer une base de données qui améliore la circulation des matières.

Aux Pays-Bas, la stratégie en matière d'EC est un programme pangouvernemental simplifié et coordonné au programme politique national. Le gouvernement néerlandais a collaboré à l'élaboration de cinq « programmes de transition », axés sur la réduction de l'utilisation des matières premières primaires ainsi que sur des secteurs et des chaînes de valeur précis considérés comme des pierres angulaires de l'économie néerlandaise, les biosolutions étant transversales à tous ces programmes.

La stratégie de l'Écosse est axée sur l'amélioration des flux de matières et le renforcement de l'innovation. Quatre domaines précis ont été choisis en raison de leur importance économique et de leur valeur ajoutée au plan de développement durable de l'Écosse, qui soutient les réductions d'émissions de GES contribuant à l'atteinte des objectifs de cet État en matière de changements climatiques. Le gouvernement écossais reconnaît également que ces quatre domaines prioritaires ont une incidence potentielle élevée sur l'accroissement et la formation continue de la main-d'œuvre écossaise.

Dans l'étude intitulée *Économie circulaire au Québec : opportunités et impacts économiques*, quatre secteurs clés ont été ciblés pour leur importance économique dans la province et leur fort potentiel de croissance dans le domaine de l'EC. Cette sélection représente les domaines où les prévisions de croissance sont les plus importantes : l'agroalimentaire, l'énergie, la construction et les produits métalliques. Relevant que les organisations ont souvent besoin de signaux pour agir, le rapport définit également les priorités politiques à privilégier par la réglementation, la fiscalité et le soutien gouvernemental afin de favoriser une EC au Québec.

Le Québec lancera bientôt (au printemps 2023) sa Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028, qui comprendra l'élaboration d'une feuille de route sur l'EC axée sur un certain nombre de secteurs clés. Le premier objectif de ce cadre vise à ce que le gouvernement du Québec intègre l'EC dans les stratégies existantes. Chaque ministère devra créer un plan d'action et intégrer l'EC dans ses objectifs, ses actions et ses priorités sectorielles, comme RECYC-QUÉBEC qui intègre les priorités en matière d'EC à son plan d'action quinquennal.

### ***Perspectives tirées des entretiens et des ateliers avec les intervenants canadiens***

Les intervenants canadiens consultés dans le cadre de cette étude avaient des opinions divisées quant à la manière et au moment de promouvoir et d'intégrer à l'approche globale les stratégies d'EC axées sur le secteur ou la matière.

Ce clivage est en partie lié au point de vue des intervenants sur l'état de préparation de certains secteurs par rapport à d'autres en ce qui a trait au degré de maturité, et en ce qui concerne les connaissances et



l'analyse de rentabilité de la circularité. Par exemple, certains secteurs, produits et matières (comme le plastique, le bois, le béton, l'acier, l'électronique et la construction) sont plus avancés que d'autres dans l'élaboration et l'intégration de leurs propres plans, stratégies ou feuilles de route liés à l'EC, et certains en ont déjà mis en œuvre. D'autres secteurs sont moins avancés (comme le textile et l'industrie manufacturière).

Les intervenants craignaient que l'élaboration d'une stratégie nationale en matière d'EC fondée sur un certain nombre de stratégies sectorielles ne crée une pensée cloisonnée et ne renforce les anciennes structures économiques, au lieu de permettre de réinventer les chaînes de valeur et les approches à l'égard de la gestion des matières (p. ex. grâce à la symbiose industrielle et aux liens de valorisation des déchets entre les secteurs et les acteurs non traditionnels au sein des industries). Cette préoccupation renforce encore le besoin et l'importance d'une réflexion systémique et de la collaboration pour faire progresser l'EC et ses possibilités pour le Canada.

Plutôt que d'élaborer une stratégie en matière d'EC axée sur les secteurs, il pourrait être judicieux d'envisager de se concentrer sur les matières qui circulent dans plusieurs secteurs ou sur des thèmes transversaux comme la création d'emplois, l'innovation, la résilience de la chaîne d'approvisionnement et la productivité économique. Quelques intervenants ont estimé que la feuille de route 2.0 de la Finlande pourrait constituer à ce stade un meilleur cadre pour le Canada qu'une stratégie sectorielle, compte tenu de son ensemble d'objectifs généraux et de mesures ciblant des publics précis.

### ***Exemples de politiques canadiennes***

En ce qui concerne l'EC, le cadre politique BSI a appliqué une approche de réseau en grappes, qui comprend son thème « Création d'écosystèmes : Science, technologie et supergrappes », axé sur les domaines importants de la force industrielle canadienne et des technologies émergentes. Les supergrappes, qui sont des groupements d'entreprises fondées sur l'innovation qui travaillent de concert pour mettre au point de nouvelles technologies, de nouveaux services et de nouveaux produits, ont été lancées dans le but ultime de créer des emplois, d'accroître la compétitivité et de stimuler la croissance économique du Canada.

Le cadre politique BSI vise également à favoriser la collaboration entre de multiples secteurs, paliers de gouvernement et universités, afin d'accroître l'innovation et d'appuyer les entreprises canadiennes sur le marché mondial ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME) par l'entremise de cette politique comprenant divers programmes de financement et de mentorat, des crédits d'impôt pour la recherche, et de la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

### ***Principales considérations relatives à l'approche canadienne***

L'analyse des études de cas d'autres administrations, des cadres politiques canadiens et de la consultation des intervenants a permis de dégager d'importants enseignements concernant l'approche adoptée par le Canada pour promouvoir l'économie circulaire en ce qui concerne les secteurs et les considérations relatives à l'importance des matières, soit :

- De nombreuses administrations de premier plan se sont concentrées à tirer parti de leurs ressources existantes et de leurs forces industrielles en ce qui concerne l'EC. Pour le Canada, il pourrait s'agir de domaines comme la bioéconomie, les minéraux ou les métaux et les technologies habilitantes comme l'intelligence artificielle, les mégadonnées et l'Internet des objets.

- Il convient d'étudier la possibilité de s'appuyer sur les efforts sectoriels déployés et sur les plans provinciaux et territoriaux, en collaboration avec les principaux intervenants et les autres paliers de gouvernement, en reconnaissant que les secteurs progresseront probablement à leur propre rythme, compte tenu de leurs différents degrés de maturité.
- Promouvoir des matières ou des thèmes transversaux plutôt que se concentrer sur des secteurs ou des industries traditionnelles peut permettre d'éviter les approches cloisonnées et de favoriser l'innovation et les synergies grâce à de nouvelles collaborations au sein des secteurs et des industries, et entre eux (p. ex. la transformation des déchets en ressources et les symbioses industrielles).

## 2.5 Mobilisation et participation des intervenants

### *Aperçu des études de cas d'autres administrations*

Une approche inclusive à l'égard de la mobilisation des intervenants est considérée comme essentielle pour créer l'élan nécessaire à une stratégie ou un plan en matière d'EC vaste et inclusif. Une approche inclusive nécessite d'intégrer des intervenants de *tous* les aspects de la chaîne de valeur ainsi qu'une diversité de points de vue, allant de tous les paliers et domaines de gouvernement aux entreprises, universités, organismes sans but lucratif et acteurs de la société civile, consommateurs et autres groupes marginalisés. Des relations de travail étroites entre les différents paliers de gouvernement et les différents ministères sont également importantes compte tenu des différentes responsabilités à chaque niveau, ainsi que pour tenir compte des différences régionales.

Par exemple, les Pays-Bas ont élaboré leurs cinq programmes de transition par l'entremise d'une vaste consultation menée auprès des intervenants faisant participer des experts du monde des affaires, des ONG et des autorités, ainsi que d'autres groupes d'intervenants concernés. L'élaboration de la feuille de route finlandaise pour l'EC a entraîné une vaste mobilisation des intervenants, comprenant notamment des dizaines d'entretiens avec des experts représentant un éventail d'intervenants clés, un certain nombre de tables rondes et une collaboration avec plus de 1000 personnes lors de divers événements organisés par les intervenants.

Les principales administrations ont défini des rôles importants pour le gouvernement fédéral, les municipalités, les autres paliers de gouvernement, les entreprises, les ONG, les universités et les citoyens, bien que certaines aient également mis l'accent sur des groupes précis.

Par exemple, le Plan d'action pour une économie circulaire de l'UE souligne que les entreprises et les consommateurs sont les principaux moteurs du processus de transition vers une économie plus circulaire. Les autorités et les administrations locales, régionales et nationales doivent jouer un rôle de catalyseur dans cette transition. La Commission européenne a également un rôle fondamental à jouer pour la soutenir, en s'assurant que le cadre réglementaire approprié est en place pour le développement de l'EC dans le marché unique.

L'Écosse, par exemple, a insisté sur le rôle important de la jeunesse et donné la priorité à des marques de renom pour les encourager à adopter une approche plus circulaire et à lancer de nouveaux produits et services sur le marché. Les marques de renom ont la possibilité de donner l'exemple et d'avoir une incidence sur l'adhésion d'autres acteurs de l'industrie tout au long de la chaîne de valeur.

La Finlande a également donné la priorité aux jeunes intervenants en intégrant un programme d'études axé sur l'EC à tous les niveaux de son secteur de l'éducation, ce qui favorise une meilleure

compréhension des concepts de l'EC, l'émergence de nouvelles compétences et le progrès social, et facilite donc la transition chez les citoyens.

La Finlande a également ciblé les municipalités comme des accélérateurs de changement pour une EC; elles activent les entreprises locales, préparent leurs mesures de marchés publics et encouragent tous les citoyens à participer localement à ces pratiques. Les mesures comprennent des essais régionaux en matière d'EC qui offrent des références aux entreprises, diffusent des leçons dans les réseaux locaux et facilitent la tenue d'un concours de municipalité de l'économie circulaire de l'année afin d'inspirer les mesures locales.

L'approche finlandaise soutient également les mesures des entreprises. Elle consiste notamment à faire circuler des matières parmi les entreprises dans les parcs éco-industriels et à encadrer, sur le plan de l'EC, les entreprises qui souhaitent prendre de l'expansion à l'échelle internationale.

### ***Perspectives tirées des entretiens et des ateliers avec les intervenants canadiens***

De nombreuses personnes consultées dans le cadre de cette étude sur l'établissement de la portée ont souligné l'importance d'une mobilisation vaste et diversifiée des intervenants afin de garantir la prise en compte des différents points de vue dans l'ensemble du pays. En outre, le besoin de sensibiliser le grand public à la valeur et aux avantages de l'EC a également été évoqué comme étant essentiel pour obtenir le soutien et l'adhésion.

La mobilisation des intervenants pourrait tenir compte des différents profils motivationnels au Canada (en s'appuyant sur des recherches récentes menées par Sitra et One Earth au Canada, par exemple), afin de comprendre l'aspect humain du changement de comportement. Étant donné la nature systémique de l'EC, les processus de mobilisation des intervenants doivent être collaboratifs entre les industries et les secteurs afin d'éviter la réflexion cloisonnée; ils doivent être délibérément multisectoriels afin d'apprendre des problèmes et des solutions de chacun.

Il sera important de mobiliser les jeunes et les nouvelles générations, ainsi que d'intégrer des considérations relatives à l'équité dans les plans sur l'EC (p. ex. en favorisant des solutions au sein de l'économie du partage). Lorsqu'il est question de la valeur économique de l'EC, il convient de se demander qui tire profit de cette valeur afin d'éviter de concentrer davantage les richesses entre les mains de quelques-uns (certains ont cité des exemples d'autres administrations de premier plan, comme l'Écosse, qui met l'accent sur une transition juste).

En outre, il sera essentiel de collaborer avec des communautés de tailles, de régions géographiques et de cultures différentes pour comprendre ce que signifie l'EC, par exemple, dans les communautés rurales et éloignées par rapport aux centres urbains (p. ex. l'incidence des approches en matière de gestion des déchets dans les communautés nordiques et éloignées sur des domaines comme l'accès aux infrastructures et le coût). L'approche du Canada à l'égard de l'EC devra également être élaborée en collaboration avec les peuples autochtones, ce qui pourrait constituer un mécanisme permettant de promouvoir la vérité et de la réconciliation.

### ***Exemples de politiques canadiennes***

L'élaboration des deux cadres politiques canadiens a fait l'objet d'une vaste mobilisation de divers intervenants. Pour le CP a été élaboré par le gouvernement fédéral en collaboration avec les provinces et les territoires. De plus, le gouvernement fédéral collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour mener à bien ce travail à l'échelle régionale. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont collaboré avec un large éventail d'entreprises, de communautés autochtones,

d'organismes sans but lucratif et d'autres acteurs afin de maximiser le nombre de voix entendues et d'efforts déployés. Les premiers ministres ont demandé à quatre groupes de travail sur la croissance propre et les changements climatiques, qui ont mené des consultations partout au pays, de recueillir des renseignements sur les solutions possibles et des suggestions.

Quant au plan BSI, deux cycles de mobilisation ont eu lieu, notamment l'approche Mobiliser les Canadiens pour un programme d'innovation inclusif en 2016 et les consultations nationales sur le numérique et les données en 2018<sup>7</sup>. Une vaste collaboration entre l'industrie et le gouvernement, y compris avec des experts de l'industrie, des universitaires et des entreprises en démarrage, a permis d'élaborer et de mettre en œuvre une politique efficace et de s'assurer qu'elle cadre avec les besoins et les priorités du secteur privé et de l'écosystème de l'innovation – des leçons importantes pour l'approche en matière d'EC compte tenu du besoin d'envisager de nouveaux modèles de collaboration à l'échelle systémique.

### ***Principales considérations relatives à l'approche canadienne***

L'analyse des études de cas d'autres administrations, des cadres politiques canadiens et de la consultation des intervenants a permis de dégager d'importants enseignements concernant l'approche adoptée par le Canada pour promouvoir l'EC en ce qui concerne la mobilisation et la participation des intervenants, soit :

- l'importance de mobiliser un ensemble vaste et diversifié d'intervenants pour obtenir le soutien et l'adhésion au programme en matière d'EC;
- le besoin d'éducation et de connaissances sur l'EC, notamment en établissant plus solidement l'EC en tant que solution pour lutter contre les changements climatiques, la perte de biodiversité et d'autres problèmes économiques, sociaux et environnementaux cruciaux;
- l'importance de la collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires, et de la coopération interministérielle.

---

<sup>7</sup> Voir page 17 : [https://ised-isde.canada.ca/site/innover-meilleur-canada/sites/default/files/attachments/New\\_ISEDC\\_19-044\\_INNOVATION-SKILLS\\_F\\_web.pdf](https://ised-isde.canada.ca/site/innover-meilleur-canada/sites/default/files/attachments/New_ISEDC_19-044_INNOVATION-SKILLS_F_web.pdf)

## 3. Modèles pour promouvoir une approche nationale en matière d'économie circulaire

### 3.1 Introduction

Un modèle de gouvernance fondé sur la collaboration est un élément clé de la réussite des projets et des initiatives en matière d'EC. La promotion de l'EC nécessite une coordination et une collaboration à dimensions multiples : verticale – entre les différents paliers de gouvernement, horizontale – entre les ministères d'un même gouvernement, et intersectorielle – avec les intervenants du secteur privé et de la société civile<sup>8</sup>.

Comme le montrent les études de cas, l'EC peut être abordé soit comme une stratégie « descendante » élaborée et mise en œuvre à partir d'en haut, soit comme une stratégie « ascendante » promue et mise en œuvre principalement par les entreprises, les ONG et la société civile. Les recherches semblent indiquer qu'une combinaison des deux permet de mieux concilier les différentes motivations environnementales, sociales et économiques des acteurs des secteurs public et privé. Dans cette approche hybride :

*[...] le secteur public exécute les mesures descendantes (comme l'élaboration de la législation et des politiques, le développement de l'infrastructure de soutien et la sensibilisation sociale), tandis que le secteur privé exécute les mesures ascendantes (comme les modèles d'affaires collaboratifs, la conception des produits favorisant la circularité, l'établissement de chaînes d'approvisionnement en boucle fermée et l'utilisation de la technologie de l'information et des communications pour la gestion du cycle de vie des produits).<sup>9</sup>*

Les modèles potentiels pour élaborer une approche nationale et coordonnée en matière d'EC au Canada sont décrits ci-dessous. Quel que soit le modèle adopté, une approche coordonnée à l'échelle nationale à l'égard de l'EC nécessitera une participation fédérale et une coopération interministérielle entre plusieurs ministères (Agriculture et Agroalimentaire Canada [AAC], Environnement et Changement climatique Canada [ECCC], ISDE, Ressources naturelles Canada [RNC], Secrétariat du Conseil du Trésor [SCT]). Le rôle du gouvernement fédéral peut être plus ou moins important en fonction de l'intérêt. Cependant, dans tous ces modèles, on suppose que le gouvernement fédéral serait plus actif qu'il ne l'est actuellement.

Une approche coordonnée à l'échelle nationale sous-entend également la mobilisation des gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones et, comme pour la participation fédérale, ce rôle peut être plus ou moins important et il peut y avoir d'autres façons de l'aborder. Non seulement les provinces et territoires disposent de nombreuses compétences directement liées aux politiques et mesures relatives à l'EC<sup>10</sup>, mais certaines provinces et certains territoires assument déjà un leadership en matière d'EC et sont bien avancés dans leurs propres initiatives. Des politiques et des programmes de gestion responsable des produits existent dans l'ensemble des provinces et territoires, même si les produits visés varient considérablement.

Récemment, des mesures nationales sur le plastique et des orientations visant des approches cohérentes à l'égard de la responsabilité élargie des producteurs (REP) ont été coordonnées par le CCME. Par ailleurs, la mesure dans laquelle les provinces et territoires abordent l'EC varie considérablement. La Colombie-Britannique, le Manitoba et le Yukon incluent explicitement l'EC dans leurs plans climatiques

<sup>8</sup> <https://www.rapports-cac.ca/reports/leconomie-circulaire-au-canada/>, p. 193-194

<sup>9</sup> <https://www.rapports-cac.ca/reports/leconomie-circulaire-au-canada/>, p. 196

<sup>10</sup> C'est-à-dire les ressources naturelles, la gestion des déchets, l'éducation et la formation axée sur les compétences, et la responsabilité des organisations municipales.



respectifs et dans ce contexte, la Colombie-Britannique élabore également une stratégie en matière d'EC. Le Québec dispose de l'approche la plus complète en matière d'EC à ce jour, comprenant des stratégies de circularité sectorielles (p. ex. minéraux critiques et stratégiques, gestion des matières organiques), une intégration explicite dans les plans sur le climat et l'économie verte, et une feuille de route sur l'EC en cours d'élaboration<sup>11</sup>. Néanmoins, et malgré les initiatives du CCME, l'absence de coordination nationale à l'égard du programme exhaustif en matière d'EC risque de se traduire par des approches fragmentées qui augmentent les coûts opérationnels et de transaction.

## 3.2 Modèles à étudier

L'examen des études de cas nationales et internationales, les entretiens avec les informateurs clés et les deux ateliers pour les intervenants ont permis de relever cinq modèles possibles pour une approche nationale et coordonnée en matière d'EC au Canada. Les modèles sont les suivants :

- **Modèle 1** : Intégration de la circularité
- **Modèle 2** : Cadre politique national de collaboration
- **Modèle 3** : Programme d'innovation ascendante
- **Modèle 4** : Feuilles de route et programmes de transition fondés sur le secteur public-privé
- **Modèle 5** : Approche hybride progressive

Chaque modèle est présenté en détail plus bas et des parallèles avec les études de cas sont établis. Une évaluation qualitative préliminaire générale de chacune des études tient compte des critères suivants :

- Degré d'ambition;
- Considérations en matière de compétence;
- Avantages du modèle;
- Risques du modèle associés à l'atteinte des objectifs en matière d'EC;
- Délais de mise en œuvre;
- Préparation politique;
- Préparation des intervenants;
- Intervenants à mobiliser;
- Coût pour le gouvernement fédéral;
- Incidence globale prévue sur l'innovation, la création d'emplois et les avantages pour l'environnement et les GES;
- Considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).

### Mesures fédérales communes aux cinq modèles

Si cinq modèles potentiels ont été relevés pour une approche nationale d'EC, ils partagent un ensemble de mesures fédérales communes qui sont essentielles pour créer une vision et une compréhension communes, pour établir la base de connaissances initiale permettant d'élaborer et de suivre une approche nationale, et pour favoriser l'action en matière d'EC par l'entremise d'activités réglementaires, de politiques et d'investissements. Ces mesures fédérales communes sont résumées dans l'encadré A. Pour éviter les répétitions, l'encadré A est mentionné dans la description de chaque modèle.

<sup>11</sup> Voir <https://www.rapports-cac.ca/reports/leconomie-circulaire-au-canada/>, p. 76-79, et les entretiens concernant les projets.

## Encadré A : Ensemble de mesures fédérales potentielles communes à plusieurs modèles

### Établissement d'une base de connaissances initiale

1. Établir une base de référence pour l'analyse des flux de matières à l'échelle nationale, cartographier les principales initiatives en cours et définir les secteurs économiques prioritaires ou les flux de déchets; soutenir les données, l'agrégation des données et l'accès aux données; élaborer des outils et des méthodologies d'évaluation.
2. Offrir une orientation en matière de mesure, de production de rapports et de suivi des progrès, y compris les types de paramètres et d'indicateurs de rendement à prendre en considération.
3. Définir la valeur ou la base des liens avec d'autres priorités politiques.

### Mise en œuvre

4. Communiquer et faire connaître la valeur, le concept et l'ambition.
5. Investir dans l'écosystème de l'innovation (non seulement dans la recherche, le développement et la commercialisation de nouvelles matières et de nouvelles technologies, mais aussi dans les collaborations en matière d'innovation sectorielle et intersectorielle).
6. Tirer parti de l'approvisionnement circulaire.
7. Entreprendre des réformes législatives (p. ex. droit à la réutilisation et droit à la réparation), des réformes réglementaires (p. ex. obstacles à l'utilisation et à la circulation des matières secondaires ou, à l'inverse, interdictions ou sanctions relatives à l'exportation de déchets), et utiliser des instruments économiques (taxes environnementales, réglementations souples, permis négociables – lorsque ceux-ci relèvent de la compétence fédérale).
8. Entreprendre des réformes fiscales pour réduire les risques liés aux investissements dans les services, les entreprises et les technologies innovantes de l'EC, et débloquer des capitaux privés dans les domaines où l'incertitude limite le potentiel d'investissement.
9. Investir dans les infrastructures essentielles; définir clairement les investissements fédéraux dans les infrastructures circulaires à venir afin que les entreprises sachent quoi cibler.
10. Investir dans les compétences et la formation relatives à l'EC.
11. Faciliter la création d'une communauté de pratique pour créer un tissu social et mettre en commun les apprentissages émergents et les leçons apprises, les réussites ainsi que les pratiques exemplaires au sein des secteurs, au pays et dans d'autres administrations.

### Modèle 1 : Intégration de la circularité

**Description :** Aucune stratégie autonome en matière d'EC n'est élaborée à l'échelle fédérale. Cependant, des approches en matière d'EC sont intégrées aux politiques, stratégies et outils fédéraux existants de manière plus importante qu'à l'heure actuelle, où elles appuient les objectifs politiques existants.

**Comment :** L'EC est intégrée de manière plus globale aux priorités et aux plans existants (p. ex. les lettres de mandat, les évaluations environnementales stratégiques, le Plan fédéral de réduction des émissions, la Stratégie fédérale de développement durable, la Stratégie canadienne pour les bâtiments écologiques, l'approvisionnement et les critères de financement). Un organisme central (p. ex. le Carrefour de la croissance propre, dont le mandat a été élargi) assure la coordination avec les responsables désignés dans les différents ministères, et cette coordination est soutenue par une formation de la fonction publique sur la réflexion systémique et la circularité.

La coordination des efforts fédéraux-provinciaux-territoriaux (FPT) en matière d'EC s'effectue dans le cadre des forums existants relatifs à ces stratégies. Les initiatives en matière d'EC du secteur privé, des ONG et du secteur public sont principalement soutenues par le rôle du gouvernement fédéral dans l'établissement de la base de connaissances initiale (encadré A, mesures 1, 2, 3) et dans la mise en œuvre des réformes législatives et réglementaires (encadré A, mesure 7).

**Parallèles avec les études de cas :** La stratégie de l'Écosse en matière d'EC est considérée comme un moyen essentiel d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions et est étroitement liée à son plan de lutte contre les changements climatiques, qui prévoit une pleine EC d'ici 2045. Cette vision est axée sur la consommation et la production responsables et sur l'optimisation de la valeur des déchets et de l'énergie. Toutefois, cette vision de l'EC s'ajoute aux lois et à la feuille de route propres à l'EC.

La première feuille de route de l'EC du Québec est en cours d'élaboration dans le cadre d'un processus mené par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). La feuille de route est élaborée en même temps que la Stratégie gouvernementale de développement durable 2022-2027 de la province. Pour la feuille de route de l'EC, chaque ministère doit élaborer un plan d'action et intégrer l'EC à ses objectifs, à ses mesures et à ses priorités sectorielles. La feuille de route et la stratégie devraient être rendues publiques d'ici le deuxième trimestre de 2023. La feuille de route de l'EC repose sur huit années de collaboration solide et de constitution de groupes d'intérêt relativement aux principes, aux concepts et aux applications de l'EC entre le monde universitaire québécois et un large éventail d'entreprises et d'organisations de la société civile.

### Évaluation qualitative préliminaire générale

<b>Degré d'ambition</b>	<b>Faible à moyen</b> , selon le degré d'intégration.
<b>Considérations en matière de compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité aux stratégies ou aux politiques FPT.</li> <li>• Les administrations cherchent à servir leurs propres intérêts et à appliquer la circularité là où elles le jugent opportun.</li> <li>• Les administrations pourraient élaborer conjointement des outils pour limiter les politiques contradictoires.</li> </ul>
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise le potentiel maximal des priorités, des programmes, des financements et des groupes d'intérêt existants.</li> <li>• Limite l'investissement institutionnel et le risque de chevauchement et de double emploi avec les travaux en cours au sein du gouvernement du Canada.</li> <li>• Renforce l'accent mis sur les priorités politiques existantes, évite la perception de priorités concurrentes.</li> </ul>

<b>Risque (par rapport à l'atteinte des objectifs en matière d'EC)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Élevé</b></li> <li>• Risque de confusion et d'incompréhension du potentiel de l'EC et de l'éventail complet des approches (de la part des employés du gouvernement et du public).</li> <li>• L'importance accordée à l'EC peut être diluée par les priorités politiques existantes.</li> <li>• Risque d'une approche cloisonnée au sein des ministères et entre eux.</li> <li>• Risque que le potentiel de l'EC ne soit pas pleinement exploité et que son adoption par les Canadiens soit entravée s'il n'y a pas de vision d'ensemble, d'orientation, de connaissances, de terminologie, de données et d'outils associés à l'EC.</li> <li>• Risque d'un manque d'harmonisation au Canada si l'importance est accordée aux mesures fédérales plutôt qu'à une approche coordonnée à l'échelle nationale (FPT et intervenants).</li> <li>• Risque que les obstacles à la mise en œuvre et à la sensibilisation persistent si les politiques infranationales ne sont pas harmonisées.</li> <li>• Risque de laisser les petits acteurs de côté et de refaire le travail existant dans l'espace privé ou des ONG.</li> <li>• Risques potentiels du point de vue de la compétitivité par rapport à d'autres partenaires commerciaux mondiaux en ce qui concerne l'adoption stratégique de l'EC.</li> </ul>
<b>Délai</b>	<b>Moyen</b> : L'intégration aux stratégies et aux cadres politiques existants exigerait de relever des possibilités et de modifier les programmes pour chacune d'entre elles.
<b>Préparation politique</b>	<b>Élevée</b> : Il est urgent d'adopter des approches élargies pour atteindre les objectifs figurant dans les politiques ou les cadres stratégiques existants.
<b>Intervenants à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directs : tous les ministères et organismes du gouvernement fédéral concernés, mais plus particulièrement AAC, ECCC, ISDE, RNCAN, le SCT.</li> <li>• Indirects : les provinces et les territoires, par l'entremise des processus FPT habituels; les organisations privées, de la société civile et du milieu universitaire participant aux processus de consultation de chaque ministère.</li> </ul>
<b>Préparation à la mise en œuvre</b>	<b>Moyenne</b> : L'EC dépasse largement les cadres de référence des intervenants stratégiques et politiques existants, et l'EC a ses propres groupes d'intérêt distincts.
<b>Coût pour le gouvernement fédéral</b>	<b>Faible</b> : Le modèle s'appuierait sur les engagements pris envers les stratégies ou cadres politiques existants.
<b>Incidence globale</b>	Définie par le mandat des stratégies ou des cadres politiques existants, qui peut être plus étroit que le plein potentiel de l'EC.
<b>EDI</b>	Définie par le mandat des stratégies ou des cadres politiques existants.

## Modèle 2 : Cadre politique national de collaboration

**Description** : Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, avec la participation des principaux partenaires locaux, ont défini ensemble une vision et une ambition nationales pour l'EC. Cette vision est ensuite mise en œuvre et interprétée dans le cadre des pouvoirs de chaque administration, en déployant des efforts conjoints en vue d'une harmonisation, dans la mesure du possible.

**Promouvoir une approche en matière d'EC pour l'étude canadienne sur l'établissement de la portée**

**Comment :** L'orientation générale concernant une approche nationale en matière d'EC est élaborée dans le cadre d'un forum ou d'un processus intergouvernemental (p. ex. le CCME ou les tables de concertation régionales sur l'énergie et les ressources), qui établit une vision et une ambition communes, idéalement en définissant l'EC comme un programme de développement économique et d'innovation. Des objectifs communs généraux sont définis, accompagnés d'orientations et de définitions ou d'un langage communs pour favoriser la cohérence des approches dans l'ensemble du pays.

Tous les paliers de gouvernement soutiennent ensuite les progrès à l'égard de ces objectifs élaborés en collaboration par l'entremise de politiques, de programmes et de mesures dans le cadre de leurs compétences.

À l'échelle fédérale, ces mesures pourraient inclure la liste complète des mesures potentielles décrites dans l'encadré A.

**Parallèles avec les études de cas :** L'UE joue un rôle fondamental dans le soutien de la transition vers l'EC dans ses pays membres en veillant à ce que le cadre réglementaire approprié soit en place pour le développement de l'EC dans le marché unique, tandis que les autorités et les gouvernements locaux, régionaux et nationaux doivent agir en tant que catalyseurs de la transition.

Au Canada, le gouvernement fédéral a joué un rôle de premier plan dans la coordination de l'approche générale du CP. Il offre un soutien et des conseils pertinents aux provinces et territoires, tandis que ces derniers sont chargés de mettre en œuvre le cadre dans leur région et d'atteindre leurs objectifs en matière de réduction des émissions. Le CP était un effort FPT et interministériel, comprenant des tables ministérielles faisant participer les ministres de l'Innovation, les ministres de l'Énergie, le Conseil canadien des ministres de l'environnement et les ministres des Finances. Des intervenants non gouvernementaux ont été consultés par l'entremise de quatre groupes de travail.

Bien qu'elle ne soit pas incluse dans les études de cas réalisées pour ce rapport, cette approche est également parallèle à la voie suivie par le CCME pour élaborer le Plan d'action pancanadien visant l'atteinte de zéro déchet de plastique et les Orientations pour faciliter la cohérence des politiques et des programmes de responsabilité élargie des producteurs pour le plastique de 2022.

### Évaluation qualitative préliminaire générale

<b>Degré d'ambition</b>	<b>Moyen à élevé</b> , selon le degré d'adhésion des PT.
<b>Considérations en matière de compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les deux paliers de gouvernement ont des pouvoirs essentiels et des rôles importants dans la promotion de l'EC.</li> </ul>
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maximise les possibilités d'approches nationales harmonisées, considérées comme essentielles par les intervenants, tout en s'inspirant des activités, des priorités et des connaissances tirées de travaux déjà en cours dans les provinces et territoires ou les secteurs, ou en les appuyant.</li> <li>Apporte au programme l'expérience des chefs de file en EC dans les provinces et territoires.</li> <li>Optimise l'ensemble des leviers politiques disponibles aux échelles fédérale, provinciale et locale.</li> <li>Officialise le programme en matière d'EC dans le cadre des processus institutionnels FPT.</li> </ul>

<b>Risque (par rapport à l'atteinte des objectifs en matière d'EC)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Modéré</b></li> <li>• Assujetti à l'adhésion des provinces et territoires. L'EC n'est pas une priorité dans tous les programmes provinciaux et territoriaux et, même lorsqu'elle l'est, les priorités, les approches et les niveaux d'action varient considérablement.</li> <li>• Peut limiter les possibilités de contribution et de collaboration des gouvernements autochtones ou des administrations locales, compte tenu des protocoles de l'organe FPT.</li> <li>• Le programme en matière d'EC pourrait se limiter à un seul ministère en fonction du forum intergouvernemental utilisé, à moins qu'un forum interministériel ne soit créé.</li> <li>• Selon le forum intergouvernemental utilisé, il pourrait s'agir d'un programme réglementaire par défaut qui ne prend pas en compte le développement économique et l'innovation.</li> <li>• Réduit les possibilités de collaboration entre l'industrie et la communauté.</li> </ul>
<b>Délai</b>	<b>Long</b> : L'inscription au programme FPT, de même que la conclusion d'accords, <b>peut prendre du temps</b> étant donné qu'il y a d'autres priorités. Cela pourrait retarder la prise de mesures à l'égard de l'EC.
<b>Préparation politique</b>	<b>Faible</b> : Les forums intergouvernementaux ont déjà des programmes chargés et sont soumis à des priorités souvent changeantes.
<b>Intervenants à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directs : ministères et organismes des gouvernements FPT (notamment le CCME et tout autre forum intergouvernemental pertinent), les administrations locales ou régionales.</li> <li>• Indirects : les organisations privées, de la société civile et du milieu universitaire mobilisées par l'entremise des processus de consultation publique de ces forums, plutôt que par une collaboration directe.</li> </ul>
<b>Préparation à la mise en œuvre</b>	<b>Faible</b> : La vision ou l'ambition en matière d'EC est principalement définie par les gouvernements, les intervenants du secteur privé et des ONG n'ayant qu'une participation limitée à ces processus par l'entremise de consultations publiques.
<b>Coût pour le gouvernement fédéral</b>	<b>Moyen-élevé</b> : Selon les choix de mise en œuvre.
<b>Incidence globale</b>	Potentiel d'incidence élevée si un plein alignement FPT au programme est assuré, mais l'incidence peut être limitée si une masse critique d'administrations n'adhèrent pas.
<b>EDI</b>	Définie par les processus et les forums intergouvernementaux.

### Modèle 3 : Programme d'innovation ascendante

**Description** : Le gouvernement fédéral facilite la mise sur pied d'un conseil consultatif national général pour définir la vision et l'ambition initiales ainsi qu'un cadre général qui offre des orientations à l'égard de l'EC et favorise l'innovation à partir de diverses grappes ou activités locales (p. ex. des projets et des initiatives communautaires). En outre, il investit dans l'expansion de la base de connaissances canadienne et d'outils génériques qui soutiennent le développement économique et l'innovation.

Parallèlement, il finance de multiples initiatives visant à encourager la collaboration ascendante et les partenariats sur l'EC entre des grappes d'entreprises, d'universités et d'autres organisations de la société civile concentrées sur le plan géographique.

**Comment :** Ce modèle comporte trois volets d'activité distincts, mais qui se consolident. Dans le premier volet, le gouvernement fédéral facilite la création d'un vaste conseil consultatif national chargé de définir le cadre, la vision et l'ambition, les orientations et les objectifs généraux, ainsi que les définitions, les normes et le langage communs pour l'EC au Canada. Ce conseil comprend différents paliers de gouvernement et une représentation intersectorielle d'experts issus de l'industrie, de la société civile et du milieu universitaire.

Dans le deuxième volet, le gouvernement fédéral élabore une base de connaissances initiale pour les initiatives en matière d'EC des secteurs public et privé, des municipalités et des ONG (points 1 à 3 de l'encadré A). En outre, il soutient un cadre propice à la mise en œuvre de l'EC en prenant des mesures dans son propre domaine de compétence, comme celles citées aux points 6 à 11 de l'encadré A.

Dans le troisième volet, il investit dans des grappes de collaboration axées sur l'emplacement ou le secteur/la matière et concentrées sur le plan géographique, qui font participer l'industrie, les universités, les administrations locales et d'autres organisations de la société civile. Ces collaborations sont bien adaptées pour relier les changements sociaux et technologiques inhérents aux transitions vers l'EC. L'investissement dans ces projets ascendants est amplifié par un cycle vertueux, dans lequel la taille et le nombre des initiatives augmentent et commencent à influencer sur d'autres domaines ou s'intensifient, s'accumulant en un changement transformateur à grande échelle<sup>12</sup>.

Ces projets pourraient prendre diverses formes : réseaux d'apprentissage conjoint, bancs d'essai, laboratoires vivants, espaces d'innovation précommerciale, incubateurs et accélérateurs pour soutenir les PME et les entreprises en démarrage, plateformes d'échange de matières et autres mesures stratégiques. Parmi les exemples existants au Canada dans ce domaine, citons Our Food Future/COIL dans la région de Guelph-Wellington (Ontario), Metal Tech Alley à Trail (Colombie-Britannique), et les grappes de laboratoires vivants sur l'économie circulaire axés sur le secteur du Centre d'études et de recherche intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) (Québec).

**Parallèles avec les études de cas :** Les initiatives fédérales canadiennes réalisées dans le cadre du plan Bâtir une société innovante favorisent la collaboration et les partenariats entre l'industrie, les universités et d'autres organisations par l'entremise de grappes d'entreprises et d'organisations concentrées sur le plan géographique qui travaillent ensemble pour mettre au point des modèles d'affaires, des technologies, des services et des produits, et pour commercialiser ces activités. Les programmes financent les entreprises en démarrage et les petites entreprises, soutiennent le développement des supergrappes ciblées par des incitations fiscales, du financement et d'autres mesures incitatives, et établissent des partenariats avec le secteur privé et les universités.

Le programme stratégique de 2021 de la Finlande pour une économie circulaire renforce le financement de la recherche, du développement et de l'innovation (RDI) et les activités écosystémiques qui favorisent une EC à faibles émissions de carbone, ainsi que des investissements dans la démonstration et les installations. Il établit un réseau national de compétences pour soutenir le travail des municipalités et des écosystèmes régionaux dans la promotion d'une société d'EC carboneutre, et il lance et favorise les écosystèmes d'EC.

## Évaluation qualitative préliminaire générale

---

<sup>12</sup> Voir <https://www.rapports-cac.ca/reports/leconomie-circulaire-au-canada/>, p. 196-197.

<b>Degré d'ambition</b>	<b>Moyen</b>
<b>Considérations en matière de compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien FPT.</li> <li>• Émergence de conclusions ou de recommandations pertinentes pour les mandats provinciaux et territoriaux, mais avec une orientation moins descendante.</li> </ul>
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suscite l'enthousiasme de la « coalition des partenaires » pour une phase pilote ou exploratoire des possibilités en matière d'EC.</li> <li>• Modèle moins menaçant pour les acteurs établis que les autres modèles pansystémiques à grande échelle.</li> <li>• Modèle moins enclin au blocage institutionnel, au report ou à l'arrêt prématuré que les autres modèles pansystémiques à grande échelle.</li> <li>• Maximise les possibilités d'expérimentation par un éventail d'approches différentes, l'innovation et l'apprentissage par la pratique, et par la détermination des ressources, des obstacles et de l'efficacité des différentes stratégies en matière d'EC et de leurs effets.</li> <li>• Modèle adaptable à la diversité et aux réalités économiques, socioéconomiques et géographiques de l'ensemble du Canada, ainsi qu'aux différentes étapes des secteurs et des régions dans le parcours de l'EC.</li> </ul>
<b>Risque (par rapport à l'atteinte des objectifs en matière d'EC)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Modéré</b></li> <li>• La démarche ascendante pourrait entraîner la mise en œuvre de projets différents par des acteurs disparates, et même un risque de double emploi en l'absence d'une coordination efficace.</li> <li>• La diversité des approches émergentes peut empêcher les possibilités d'harmonisation à l'échelle nationale et intersectorielle.</li> <li>• La mise en œuvre des efforts régionaux et sectoriels en matière d'EC peut se heurter à des obstacles si les politiques infranationales ne sont pas harmonisées.</li> <li>• Capacité limitée à influencer la circularité des matières gérées à l'échelle nationale ou internationale.</li> </ul>
<b>Délai</b>	<b>Court</b> : La phase 1 du cadre d'habilitation peut être lancée rapidement.
<b>Préparation politique</b>	<b>Moyenne</b> : Un engagement fédéral est nécessaire pour diriger et susciter l'enthousiasme à l'égard d'une EC à grande échelle.
<b>Intervenants à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Directs</b> : ministères et organismes fédéraux concernés (p. ex., ISDE, RNCAN, AAC, CNRC), administrations locales, organisations autochtones et communautaires, universités, associations industrielles, agences d'innovation et de développement économique.</li> </ul>
<b>Préparation à la mise en œuvre</b>	<b>Élevée</b> : Le modèle mobilise intentionnellement des intervenants déjà motivés et repose sur des tiers pour diriger le programme de mise en œuvre.
<b>Coût pour le gouvernement fédéral</b>	<b>Élevé</b> : En raison du financement du modèle d'« apprentissage l'action » des grappes ascendantes et des initiatives locales.
<b>Incidence globale</b>	Potentiel d'incidence élevée sur l'innovation, la création d'emplois régionaux, les émissions de GES et les avantages pour l'environnement, mais qui dépend des priorités, du succès et de la reproductibilité des grappes et des initiatives.



EDI

Possibilité pour les grappes et les initiatives locales d'inclure l'EDI dans la mesure où elles sont dirigées par les communautés.

#### Modèle 4 : Feuilles de route et programmes de transition fondés sur le secteur public-privé

**Description :** Des tables collaboratives soutenues par le gouvernement fédéral et dirigées par l'industrie, rassemblant les points de vue FPT, de l'industrie, des universités, des ONG, des autorités locales ou régionales et de la société civile, élaborent des « stratégies » ou des « feuilles de route » en matière d'EC pour les secteurs et les matières.

**Comment :** Les secteurs ou les matières seraient sélectionnés avec l'aide des principaux intervenants, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux, selon les forces du Canada, l'état de préparation du secteur et les possibilités en matière d'EC. Les résultats souhaités pour chaque table tiendraient compte des différents degrés de préparation des secteurs ou des matières dans la détermination des connaissances et des pratiques exemplaires dans le domaine de l'EC.

Les secteurs ou matières prioritaires pourraient inclure le plastique (degré de préparation élevé); l'agroalimentaire, la bioéconomie forestière, la construction et les bâtiments, les minéraux critiques et métaux, y compris l'électronique et les batteries (degré de préparation moyen) et les textiles, la symbiose industrielle et la remise à neuf (degré de préparation émergent)<sup>13</sup>. Une attention supplémentaire pourrait être accordée aux matières qui constituent des flux de déchets importants et problématiques, en mettant l'accent sur la réduction des déchets et la création de marchés pour ces flux de déchets.

Les tables seraient soutenues par un secrétariat central et considérées comme des tables collaboratives plutôt que strictement descendantes. Chaque table sectorielle ou de matière devrait faire ce qui suit :

- cerner les forces, les possibilités et les risques propres à un secteur ou à une matière;
- déterminer et communiquer les pratiques exemplaires relatives au secteur ou à la matière;
- élaborer une stratégie d'EC par secteur ou par matière, notamment en fixant des cibles de rendement dans les secteurs clés pour l'utilisation des matières, la réduction des déchets et d'autres indicateurs de rendement clés;
- recenser les soutiens politiques, les infrastructures essentielles et les autres éléments favorables à la réussite dans le cadre des stratégies respectives (voir les exemples de mesures fédérales dans l'encadré A).

Les soutiens politiques, les infrastructures essentielles et les autres éléments favorables à la mise en œuvre de l'EC recensés par chaque table constituent alors le programme pour la prise d'autres mesures FPT propres au secteur.

#### Parallèles avec les études de cas :

En Finlande, la feuille de route initiale pour une EC de 2016 a adopté une optique par secteur ou matière, et définit les mesures politiques, les projets clés et les projets pilotes pour quatre secteurs ou matières, ainsi que les mesures transversales nécessaires pour un changement systémique. L'élaboration de la

<sup>13</sup> Pour de plus amples renseignements sur l'état de ces secteurs, voir <https://www.rapports-cac.ca/reports/leconomie-circulaire-au-canada/>, p. 59-75.

feuille de route a été menée par Sitra, un organisme fédéral indépendant pour l'innovation qui dépend directement du Parlement finlandais, en étroite collaboration avec les ministères et les conseils d'entreprise, et s'est appuyée sur une vaste mobilisation des intervenants (entretiens avec des experts, tables rondes, réunions publiques et soumissions). Une mise à jour effectuée en 2019 sous la direction d'un comité directeur composé de représentants du gouvernement, d'entreprises, de chercheurs et d'ONG avec la mobilisation des intervenants a relevé l'ambition et accéléré le changement dans les mesures de la première feuille de route, et incorporé près de 30 nouvelles mesures. Ces feuilles de route ont mené à l'adoption, en 2021, d'une résolution gouvernementale sur le programme stratégique pour l'EC, qui définit les mesures clés par lesquelles les ministères favoriseront l'EC.

Aux Pays-Bas, l'EC est dirigé par le gouvernement selon une approche descendante. Un accord sur les matières premières, signé par le gouvernement et l'industrie, vise à protéger les matières premières par des mesures durables et circulaires. Les signataires ont collaboré à la rédaction des cinq programmes de transition, chacun étant axé sur un secteur précis et une chaîne de valeur essentielle de l'économie néerlandaise et ayant été élaboré après une vaste consultation menée auprès d'experts du monde des affaires, d'organisations non gouvernementales et des autorités ainsi que d'autres groupes d'intervenants concernés. Les mesures et projets concrets définis dans les programmes de transition jettent les bases du programme de mise en œuvre de l'économie circulaire<sup>14</sup>, lancé en 2019 et mis à jour en 2020 et 2021.

### Évaluation qualitative préliminaire générale

<b>Degré d'ambition</b>	<b>Élevé</b>
<b>Considérations en matière de compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les tables soutenues par le gouvernement fédéral et dirigées par l'industrie, avec la participation du gouvernement fédéral et des provinces et territoires, permettent à chaque palier de gouvernement de mettre en œuvre des politiques et des mesures de soutien dans le cadre de ses propres mandats.</li> </ul>
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tient compte du fait que les possibilités et les défis varient largement selon les matières, et que les matières sont utilisées dans tous les secteurs.</li> <li>Approche sectorielle qui s'harmonise à la structure des programmes fédéraux existants et aux relations avec l'industrie ainsi qu'aux initiatives en cours dans les provinces et territoire.</li> <li>Approche axée sur les matières qui favoriserait les solutions intersectorielles ou de symbiose industrielle et créerait un espace pour les acteurs non traditionnels afin de réinventer les chaînes de valeur.</li> <li>Maximise la capacité à influencer sur la circularité des matières gérées à l'échelle nationale ou internationale.</li> <li>Assure le leadership au sein de l'industrie pour faire mieux connaître le programme en matière d'EC et augmenter sa priorité.</li> <li>La stratégie sera éclairée par les intervenants associés au secteur ou à la matière et fera donc autorité ou aura une incidence sur eux.</li> <li>S'harmonise avec une « optique » sectorielle à d'autres stratégies et cadres, d'où un plus grand potentiel de synergies et d'intégration.</li> <li>Placerait le Canada dans un rôle de chef de file international parmi ses partenaires commerciaux en ce qui concerne la promotion du programme en matière d'EC.</li> </ul>

<sup>14</sup> Voir : <https://hollandcirculardhotspot.nl/wp-content/uploads/2019/09/Circular-Economy-Implementation-Programme-2019-2023.pdf> (en anglais seulement)

<b>Risque (par rapport à l'atteinte des objectifs en matière d'EC)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Modéré</b></li> <li>• Une approche axée sur les matières est un modèle d'organisation moins conventionnel, pour lequel le recrutement peut être plus difficile et qui exige davantage de travail préparatoire, l'établissement d'un programme commun, etc.</li> <li>• Une approche sectorielle conventionnelle peut imposer d'anciennes structures économiques au détriment du renouvellement des chaînes de valeur.</li> <li>• Risque de dédoublement des efforts ou de fragmentation des approches si une vision, une orientation, une terminologie, des connaissances, des données et des outils communs et globaux en matière d'EC n'ont pas encore été déterminés.</li> <li>• Le modèle pourrait être prématuré s'il n'y a pas eu assez d'occasions d'expérimenter et d'innover dans les secteurs ou avec les matières, ni d'« apprendre par la pratique ».</li> </ul>
<b>Délai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Court à moyen pour l'initiation, moyen à long pour l'achèvement. Les tables et le secrétariat central peuvent être lancés rapidement pour certains secteurs ou matières, alors que d'autres ne sont peut-être pas encore suffisamment mûrs.</li> </ul>
<b>Préparation politique</b>	<b>Moyenne</b> : Un engagement fédéral est nécessaire pour diriger et susciter l'enthousiasme à l'égard d'une EC sectorielle.
<b>Intervenants à mobiliser</b>	Ministères et organismes fédéraux concernés (p. ex. ISDE, RNCAN, AAC, CNRC), gouvernements provinciaux et territoriaux, organisations autochtones et communautaires, universités, associations industrielles, agences d'innovation et de développement économique.
<b>Préparation à la mise en œuvre</b>	<b>Moyenne</b> : Varie considérablement selon le secteur ou la matière.
<b>Coût pour le gouvernement fédéral</b>	<b>Moyen-élevé</b> : Cela dépend des choix de mise en œuvre.
<b>Incidence globale</b>	Potentiel d'incidence élevée sur l'innovation, la création d'emplois régionaux, les GES et d'autres avantages pour l'environnement, mais qui dépend de l'influence et du suivi des recommandations relatives à la stratégie.
<b>EDI</b>	Possibilité d'intégrer les perspectives de l'EDI dans la composition des tables ou le choix des secteurs et des matières.

### Modèle 5 : Approche hybride progressive

**Description** : Une approche à plus long terme qui exécute par étapes le programme d'innovation ascendante (modèle 3) et la transition fondée sur le secteur public-privé (modèle 4) afin de renforcer progressivement la compréhension, les connaissances, l'expérience et la capacité communes pour promouvoir une approche nationale en matière d'EC en suivant une voie d'apprentissage prudente.\

**Comment** : Dans ce modèle, une approche nationale en matière d'EC évolue en quatre phases, qui sont un hybride d'éléments des modèles 3 et 4 présentés précédemment.

Au cours de la phase 1, le gouvernement fédéral facilite la création d'un vaste conseil consultatif national chargé de définir le cadre, la vision et l'ambition, les orientations et les objectifs généraux, ainsi que les définitions, les normes et le langage communs pour l'EC au Canada. Ce conseil comprend différents paliers de gouvernement et une représentation intersectorielle d'experts issus de l'industrie, de la société civile et du milieu universitaire, et intègre les notions d'équité et de ruralité/d'éloignement. Les travaux de la phase 1 comprennent l'établissement d'une base de référence pour les phases suivantes : analyse des flux de matières à l'échelle nationale, cartographie des principales initiatives en cours, délimitation des secteurs économiques prioritaires ou des flux de déchets, et définition de la valeur ou de la base des liens avec d'autres priorités politiques (p. ex. l'innovation, le climat, la biodiversité, la réconciliation avec les Autochtones).

La phase 2 peut être simultanée ou consécutive à la phase 1. Elle appuie l'apprentissage par la pratique grâce à un programme d'innovation ascendante, en affectant des collaborations et des partenariats liés à l'EC entre des grappes de l'industrie, du milieu universitaire et d'autres organisations de la société civile concentrées sur le plan géographique (voir le troisième volet du modèle 3). Ces initiatives offrent de premiers enseignements propres à un secteur ou à une matière et axés sur l'emplacement afin d'éclairer les programmes ou les feuilles de route durant la phase 3.

Lors de la phase 3, on s'attend à ce que la valeur, les ambitions et le concept relatifs à l'EC soient mieux connus et que l'on comprenne mieux les forces, les possibilités et les risques associés à un secteur ou à une matière, les pratiques exemplaires propres à un secteur ou à une matière, les soutiens politiques et les besoins en infrastructures essentielles, ainsi que les cibles potentielles. Ces connaissances jettent les bases de l'élaboration des feuilles et des programmes de transition fondés sur le secteur public-privé (comme dans le modèle 4), possiblement effectuée par des sous-tables du conseil consultatif national général de la phase 1.

Au cours de la phase 4, les soutiens politiques, les infrastructures essentielles et les autres éléments favorisant la mise en œuvre de l'EC recensés par chaque programme de transition ou feuille de route deviennent alors le programme pour d'autres mesures FPT propres au secteur.

**Parallèles avec les études de cas :** Cette approche progressive incorpore des éléments de plusieurs études de cas, décrits dans les modèles 1 à 4, mais aucun parallèle direct n'est établi.

### Évaluation qualitative préliminaire générale

<b>Degré d'ambition</b>	Élevé à très élevé
<b>Considérations en matière de compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modèle largement dirigé par le gouvernement fédéral, mais avec des possibilités de participation des provinces et territoires aux processus consultatifs et d'émergence de conclusions ou de recommandations pertinentes pour les mandats des provinces et territoires.</li> </ul>
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'approche progressive permet à l'innovation ascendante d'éclairer l'élaboration de feuilles de route ou de programmes de transition fondés sur le secteur public-privé.</li> <li>• Permet à l'EC de mûrir au sein des régions et des secteurs, tout en offrant des soutiens essentiels en cours de route.</li> <li>• Permet à un large éventail d'acteurs dans l'ensemble du Canada de promouvoir leur expertise et leurs travaux existants en vue d'une collaboration.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Placerait le Canada dans un rôle de chef de file international parmi ses partenaires commerciaux en ce qui concerne la promotion du programme en matière d'EC.</li> </ul>
<b>Risque (par rapport à l'atteinte des objectifs en matière d'EC)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Faible à modéré</b></li> <li>Un échéancier plus long et échelonné pourrait être vulnérable aux priorités changeantes des prochains gouvernements.</li> <li>Approche plus complexe en raison des différents efforts et des activités échelonnées, nécessitant un degré de coordination plus élevé.</li> </ul>
<b>Délai</b>	Le délai de mise en œuvre est court, mais le délai d'achèvement est long.
<b>Préparation politique</b>	<b>Moyenne</b> : Un engagement fédéral est nécessaire pour diriger et susciter l'enthousiasme à l'égard d'une EC à grande échelle.
<b>Intervenants à mobiliser</b>	Ministères et organismes fédéraux concernés (p. ex. ISDE, RNCAN, AAC, CNRC), administrations locales, gouvernements provinciaux et territoriaux, organisations autochtones et communautaires, universités, associations industrielles, agences d'innovation et de développement économique.
<b>Préparation à la mise en œuvre</b>	<b>Élevée</b> : Le modèle mobilise intentionnellement des intervenants déjà motivés et repose sur des tiers pour diriger le programme initial de mise en œuvre.
<b>Coût pour le gouvernement fédéral</b>	<b>Élevé</b> : En raison du financement du modèle d'« apprentissage par la pratique » des grappes ascendantes et des initiatives locales.
<b>Incidence globale</b>	Potentiel d'incidence élevée sur l'innovation, la création d'emplois régionaux, les GES et d'autres avantages pour l'environnement, car le modèle réunit les priorités locales ou régionales et les secteurs ou matières stratégiques d'intérêt.
<b>EDI</b>	Possibilité pour les grappes d'entreprises et les initiatives locales, ainsi que pour les initiatives des tables sectorielles ou de matières, d'inclure l'EDI dans la mesure où elles sont dirigées par des communautés.

## 4. Conclusions

### *Perspectives tirées de la recherche*

Les principales administrations et les intervenants canadiens mettent en évidence la valeur économique, sociale et environnementale combinée de l'EC, ainsi que son rôle dans le soutien des objectifs climatiques nationaux et des ODD mondiaux.

Il n'y a pas qu'un seul bon modèle de gouvernance. Dans certains modèles, les gouvernements dirigent la mise en œuvre, en créant généralement un organisme ou un ministère chargé de superviser l'exécution de la stratégie, ainsi qu'un organe consultatif externe ou un comité directeur composé de divers intervenants. Dans d'autres modèles, des organismes tiers ou indépendants agissent comme organisateurs pour diriger la mise en œuvre et la mobilisation.

Les intervenants canadiens considèrent que le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans la définition de l'ambition, l'établissement de buts et d'objectifs généraux, l'élaboration de principes directeurs et l'établissement d'une définition commune de l'EC, et suggèrent qu'il s'agit d'une première étape. Beaucoup proposent que la participation fédérale ne soit pas trop normative et ne remplace pas le rôle des provinces et territoires dans la définition de leurs propres mécanismes de mise en œuvre, et qu'elle laisse aussi de la place pour l'innovation et le dynamisme en matière d'initiatives « ascendantes ».

Bien que les intervenants canadiens consultés dans le cadre de cette étude aient le sentiment qu'il est urgent d'agir, ils reconnaissent généralement que la transition vers l'EC est un travail de longue haleine, qui évoluera au fil du temps et qui devra survivre à de nombreux cycles politiques. Les intervenants canadiens sont favorables à une approche progressive afin de permettre à la compréhension, à la base de connaissances et à l'expérience communes de gagner en maturité, et d'élargir la communauté avant d'élaborer une stratégie en matière d'EC plus officielle et des objectifs par matière ou secteur. Ils proposent de commencer par un cadre d'orientation volontaire, des investissements dans l'amélioration des données, des paramètres et de l'analyse des possibilités, et une intégration réfléchie aux plans et programmes fédéraux existants en matière de climat, d'économie et d'innovation.

Les études de cas illustrent deux approches pour l'élaboration initiale des initiatives en matière d'EC : « ascendante » (initiée par les acteurs locaux, régionaux ou non gouvernementaux) et « descendante » (initiée par les gouvernements nationaux, parfois avec des associations industrielles). Au fil du temps, cependant, une approche intégrée peut évoluer en fonction du degré élevé de coordination et de collaboration nécessaire pour faire progresser l'EC.

Les approches à l'égard des priorités des secteurs et des matières varient considérablement. Certaines administrations s'efforcent de combler les lacunes pour fermer les boucles de matières, tandis que d'autres ont donné la priorité à des secteurs ou à des matières en fonction de facteurs comme le volume de déchets, la force de l'industrie ou l'avantage sur le plan des ressources. Les intervenants canadiens semblent divisés quant à la manière et au moment de promouvoir et d'intégrer à l'approche globale les stratégies d'EC axées sur le secteur ou la matière. Promouvoir des thèmes transversaux (p. ex. favoriser l'innovation, l'infrastructure de soutien, l'accès au financement) ou des matières (p. ex. les boucles

biologiques ou techniques) plutôt que de se concentrer sur des secteurs ou des industries traditionnelles peut permettre d'éviter les approches cloisonnées et de favoriser l'innovation et les synergies grâce à de nouvelles collaborations au sein des secteurs et des industries et entre eux.

Une approche vaste et inclusive de la mobilisation des intervenants est commune à toutes les études de cas. La définition d'« intervenants » ratisse très large – ils sont représentés par l'ensemble de la chaîne de valeur, tous les paliers et tous les domaines du gouvernement, les entreprises, les universités, les organisations à but non lucratif et les acteurs de la société civile, les consommateurs et d'autres groupes marginalisés. Le besoin d'une mobilisation vaste et diversifiée a été souligné par les intervenants canadiens.

### ***Considérations relatives au modèle de gouvernance***

Les cinq modèles de gouvernance potentiels présentés dans cette étude sur l'établissement de la portée offrent des approches différentes pour promouvoir l'EC au Canada. Chacun a des avantages, des risques et des compromis, comme précisé à la section 3. Le tableau récapitulatif 4.1 plus bas met en lumière certaines des considérations importantes relatives à la mise en œuvre ainsi que l'incidence potentielle de cette mise en œuvre.

Quelle que soit l'approche retenue, la présente étude sur l'établissement de la portée a démontré que le Canada est bien placé pour promouvoir une approche nationale en matière d'EC et que les intervenants consultés appuient le besoin d'une intervention stratégique et coordonnée plus importante. Bien que les efforts visant à promouvoir l'EC au Canada puissent être élargis et les mesures accélérées, il est évident qu'il y a encore du travail à faire pour accroître le degré de sensibilisation et la reconnaissance à l'égard des avantages et des possibilités de l'EC.

Des efforts doivent être déployés pour établir un cadre avec tous les facteurs favorables qui permettront aux activités d'EC de prospérer, y compris des définitions harmonisées et normalisées, l'accès à de meilleurs renseignements et données, des investissements dans les infrastructures essentielles et une politique de soutien. L'ensemble des activités choisies, qu'il s'agisse de politiques, d'instruments réglementaires, de mesures incitatives, d'éducation, de recherche ou d'outils d'information, doivent tenir compte des facteurs liés à l'offre et à la demande, et viser à modifier les systèmes, afin que le Canada puisse en tirer les plus grands avantages.

Le gouvernement fédéral et les autres intervenants canadiens peuvent continuer à faire preuve de leadership dans la promotion de l'EC, en s'appuyant sur les efforts préliminaires et l'enthousiasme existant; dans de nombreux cas, en se hissant dans les rangs des pairs du Canada au sein du G7 et de l'OCDE et des principaux partenaires commerciaux qui adoptent également l'EC, ses principes, ses pratiques, ses politiques et ses stratégies opérationnelles. En effet, une approche canadienne cohérente en matière d'EC permettra au Canada de mieux collaborer avec ces partenaires internationaux, de réduire le risque de messages ou de positions politiques contradictoires et de favoriser les possibilités de commerce mondial tout en renforçant la compétitivité.

Ces efforts, à leur tour, permettront au Canada de profiter de nouveaux avantages économiques, sociaux et environnementaux. Selon le rapport *Un tournant décisif* du CAC sur l'EC : « La transition vers une EC aidera le Canada à réaliser ses objectifs politiques actuels et soutiendra son programme de lutte climatique, tout en favorisant la productivité économique grâce à des façons plus éclairées et efficaces de concevoir, de produire et de consommer. »

**Tableau 4.1 : Résumé des options de modèles de gouvernance**

	<b>Modèle 1</b> : Intégration de la circularité	<b>Modèle 2</b> : Cadre politique national de collaboration	<b>Modèle 3</b> : Programme d'innovation ascendante	<b>Modèle 4</b> : Programmes de transition fondés sur le secteur public-privé	<b>Modèle 5</b> : Approche hybride progressive
<b>Description</b>	Aucune stratégie autonome en matière d'EC n'est élaborée à l'échelle fédérale. Cependant, des approches en matière d'EC sont intégrées aux politiques, stratégies et outils fédéraux existants de manière plus importante qu'à l'heure actuelle, où elles appuient les objectifs politiques existants.	Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, avec la participation des principaux partenaires locaux, ont défini ensemble une vision et une ambition nationales pour l'EC. Cette vision est ensuite mise en œuvre et interprétée dans le cadre des pouvoirs de chaque administration, en déployant des efforts conjoints en vue d'une harmonisation, dans la mesure du possible.	Le gouvernement fédéral établit un cadre général qui offre des orientations à l'égard de l'EC et favorise l'innovation à partir de diverses grappes ou activités locales (p. ex. des projets et des initiatives communautaires).	Des tables collaboratives soutenues par le gouvernement fédéral et dirigées par l'industrie, rassemblant les points de vue FPT, de l'industrie, des universités, des ONG, des autorités locales ou régionales et de la société civile, élaborent des « stratégies » ou des « feuilles de route » en matière d'EC pour les secteurs et les matières.	Une approche à plus long terme qui exécute par étapes le programme d'innovation ascendante (modèle 3) et la transition fondée sur le secteur public-privé (modèle 4) afin de renforcer progressivement la compréhension, les connaissances, l'expérience et la capacité communes pour promouvoir une approche nationale en matière d'EC en suivant une voie d'apprentissage prudente.
<b>Considérations relatives à la mise en œuvre</b>	L'EC dépasse largement les cadres de référence des intervenants stratégiques et politiques existants. Ainsi, l'intégration aux stratégies et aux cadres politiques existants pourrait être lente et fastidieuse.	La vision ou l'ambition en matière d'EC est principalement définie par les gouvernements, ce qui limite la contribution et l'influence potentielles des autres intervenants. L'inscription au programme FPT peut prendre du temps par rapport à d'autres priorités, les mesures à l'égard de l'EC étant retardées jusqu'à ce que des accords soient conclus.	Le modèle mobilise intentionnellement des intervenants déjà motivés et repose sur des tiers pour diriger le programme de mise en œuvre. Les efforts peuvent être déployés de manière souple, rapide et suivant une évolution constante.	Les possibilités de promouvoir les efforts en matière d'EC varient considérablement selon le secteur ou la matière. Ainsi, les délais de lancement varieront de courts à moyens en fonction du degré de maturité des efforts.	Le modèle mobilise intentionnellement des intervenants déjà motivés et repose sur des tiers pour diriger le programme initial de mise en œuvre. Ainsi, il prévoit un délai court pour le lancement, mais un délai plus long pour la mise en œuvre à grande échelle par l'entremise de tables.
<b>Incidence globale</b>	Définie par le mandat des stratégies ou des cadres politiques existants, qui peut être plus étroit que le plein potentiel de l'EC.	Potentiel d'incidence élevée si un plein alignement FPT au programme est assuré, mais l'incidence peut être limitée si une masse critique d'administrations n'adhèrent pas.	Potentiel d'incidence élevée sur l'innovation, la création d'emplois régionaux et les avantages pour l'environnement, mais (en fonction des priorités) le succès et la reproductibilité des initiatives peuvent être limités et disparates, avec un	Potentiel d'incidence élevée sur l'innovation, la création d'emplois régionaux, les GES et d'autres avantages pour l'environnement, mais qui dépend de l'influence et du suivi des priorités propres au secteur.	Potentiel d'incidence élevée sur l'innovation, la création d'emplois régionaux, les GES et d'autres avantages pour l'environnement, car le modèle réunit les priorités locales ou régionales et les secteurs ou matières stratégiques d'intérêt.



			dédoulement des efforts, à moins que les initiatives ne s'accompagnent d'un degré élevé de coordination et d'échange des connaissances.		
--	--	--	---	--	--

## Annexe A : Méthodologie

CELC, en collaboration avec l'IIP, a été chargé par ECCC d'élaborer un document d'orientation qui évalue les options que le Canada pourrait souhaiter étudier pour élaborer une approche nationale en matière d'économie circulaire. Ce travail consistait à s'appuyer sur le travail collectif du CELC et de l'IIP pour entreprendre une analyse des stratégies et des approches internationales en matière d'EC (principalement au sein de l'UE à ce jour), et d'un certain nombre de pratiques contenues dans les plans canadiens (liées ou non à l'EC). Les activités de recherche menées dans le cadre de cette étude sur l'établissement de la portée sont résumées ci-dessous.

### *Études de cas*

En tout, huit études de cas ont été examinées pour ce rapport. Cinq d'entre elles sont des exemples internationaux de stratégies d'économie circulaire de l'Union européenne (UE), de la Finlande, des Pays-Bas, de l'Écosse et de l'Allemagne. Les travaux préliminaires du Québec visant à élaborer une stratégie en matière d'économie circulaire ont également été étudiés.

Deux autres études de cas qui ne sont pas axées sur l'économie circulaire, mais plutôt sur de vastes cadres régis de manière semblable, ont été examinées afin de diversifier les modèles et les approches étudiés. Ces deux études de cas sont le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques<sup>15</sup> et le plan Bâtir une société innovante<sup>16</sup>.

### *Entretiens avec des informateurs clés*

L'équipe de recherche a interrogé 20 intervenants clés et experts sectoriels qui sont actuellement des chefs de file de l'économie circulaire au Canada provenant de partout au pays, y compris des entreprises, des entrepreneurs, des dirigeants sectoriels, des groupes de réflexion universitaires et des organismes sans but lucratif, des gouvernements et des organisations communautaires. Les discussions ont porté sur les facteurs qu'il serait essentiel de prendre en compte dans la conception d'une stratégie nationale pour l'EC et sur ce qui pourrait aider les organisations à faire progresser les vastes programmes en matière d'EC et de changements climatiques.

### *Ateliers*

Le premier atelier a été organisé en personne, en marge de la conférence Zero Waste (ZWC) qui s'est tenue à Vancouver le 29 septembre 2022. Cet atelier a réuni une cinquantaine de personnes, qui sont relativement à l'aise avec les concepts d'EC pertinents et qui ont pu faire part de leurs réflexions et de leurs commentaires sur le besoin et les avantages d'élaborer une stratégie en matière d'EC pour le Canada.

Le deuxième atelier, organisé virtuellement le 23 novembre 2022 (voir l'annexe D pour un résumé) et auquel ont participé plus de 120 intervenants du Canada, a été conçu pour recueillir des commentaires sur les questions clés relatives à l'étude du besoin et des avantages d'une stratégie en matière d'économie circulaire pour le Canada. L'objectif principal de l'atelier virtuel était de recueillir les commentaires d'une plus grande diversité d'intervenants au Canada en ce qui concerne la conception potentielle d'approches à l'égard de l'économie circulaire ou d'un cadre stratégique pour le Canada. Cet

<sup>15</sup> <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien.html>

<sup>16</sup> <https://ised-isde.canada.ca/site/innover-meilleur-canada/fr/building-nation-of-innovators>

atelier a également exploré les facteurs de réussite pour le Canada, y compris les considérations relatives au modèle de gouvernance, et a permis de déterminer les prochaines étapes importantes et les partenariats clés qui pourraient contribuer à promouvoir une stratégie nationale en matière d'économie circulaire.

## Annexe B : Profils et études de cas d'administrations de premier plan

Les études de cas détaillées de six administrations de premier plan sont incluses dans un document distinct et autonome. Les études de cas comprenaient les profils d'approches stratégiques en matière d'économie circulaire dans les États ou association d'États suivants :

- Union européenne
- Finlande
- Allemagne
- Pays-Bas
- Écosse
- Québec (Canada)

Un tableau récapitulatif (tableau B1) est présenté à la page suivante. De plus, l'équipe de recherche a dressé le profil de deux cadres stratégiques canadiens axés sur la promotion des programmes liés au climat et à l'innovation au Canada, respectivement. Il s'agit 1) du [Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques](#) et 2) du plan [Bâtir une société innovante](#). Bien que ces stratégies ne soient pas précisément axées sur l'économie circulaire, elles offrent des perspectives et des leçons apprises pour faire progresser l'approche en matière d'économie circulaire au Canada, compte tenu de leur nature générale et intersectorielle et de l'importance accordée aux programmes environnementaux, économiques et d'innovation.

**Tableau B1. Résumé des études de cas nationales et internationales.**

	Union européenne (UE)	Finlande	Pays-Bas	Écosse	Allemagne	Québec
Responsables de la stratégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commission européenne</li> <li>Commissaire européen à l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds d'innovation finlandais Sitra</li> <li>Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et des Forêts, des Affaires économiques et de l'Emploi, et des Transports et des Communications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des aliments, des Affaires économiques et de la Politique climatique, et des Infrastructures et de la Gestion des déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zero Waste Scotland</li> <li>Direction de l'environnement et des forêts</li> <li>Direction du développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Initiative pour l'économie circulaire en Allemagne (CEID)</li> <li>Ministère de l'Éducation et de la Recherche</li> <li>Institut de Wuppertal pour le climat, l'environnement et l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) du Québec</li> <li>RECYC-QUÉBEC</li> </ul>
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre collaboratif et intergouvernemental</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de transition fondé sur le secteur public-privé (dirigé par des tiers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie descendante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'innovation ascendante et descendante (modèle hybride)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de transition fondé sur le secteur public-privé (dirigé par des tiers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'innovation ascendante</li> </ul>
Caractéristiques uniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisme supranational fortement fédéré travaillant au sein d'un marché commun de diverses administrations</li> <li>Rôle de coordination dans l'harmonisation des politiques, la compétitivité économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dirigé par une entité non gouvernementale (le fonds d'innovation Sitra)</li> <li>Vaste sensibilisation et mobilisation du secteur axée sur le changement systémique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bioéconomie solide et innovation biosourcée</li> <li>Étroite collaboration entre le gouvernement fédéral et les administrations locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme des villes et des régions</li> <li>Importance accordée au lien reliant les stratégies en matière d'économie circulaire et les objectifs en matière de climat et de carboneutralité, y</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Priorité à la compétitivité et à la réduction de la dépendance aux importations de matières</li> <li>Accent mis sur les puissances industrielles et manufacturières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire, dirigé par des établissements d'enseignement supérieur et conçu pour éclairer les politiques et les stratégies de la province.</li> </ul>

	<p>régionale et le programme d'innovation</p>			<p>compris l'outil de mesure du carbone</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le service de soutien aux entreprises de l'économie circulaire finance et soutient les PME pour qu'elles développent des modèles d'affaires circulaires</li> </ul>		
<b>Domaines prioritaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des produits durables la norme</li> <li>Habiliter les consommateurs</li> <li>Se concentrer sur les secteurs à potentiel élevé</li> <li>Réduire les déchets</li> </ul> <p>(extrait du PAEC 2020)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Systèmes alimentaires durables</li> <li>Boucles axées sur les ressources forestières</li> <li>Boucles techniques</li> <li>Transport et logistique</li> <li>Mesures communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plastique</li> <li>Biens de consommation</li> <li>Fabrication</li> <li>Construction</li> <li>Biomasse et aliments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aliments et boissons, et bioéconomie au sens large</li> <li>Remise à neuf</li> <li>Construction et environnement bâti</li> <li>Infrastructure énergétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modèles d'affaires circulaires</li> <li>Emballage</li> <li>Batteries</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agroalimentaire</li> <li>Énergie</li> <li>Construction</li> <li>Produits métalliques</li> </ul>
<b>Thèmes intersectoriels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Climat</li> <li>Réussir en économie</li> <li>Recherche, innovation et numérisation</li> </ul> <p>(extrait du PAEC 2020)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dissociation des modes de vie</li> <li>Climat</li> <li>Biodiversité</li> <li>Numérisation</li> <li>Transition juste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Climat</li> <li>Équité et diversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Climat</li> <li>Transition juste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Découpler la croissance économique de la consommation de ressources</li> <li>Climat</li> <li>Prosperité équitable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Climat</li> </ul>

## Annexe C : Résumé des entretiens

Une série de 20 entretiens avec des informateurs clés a été réalisée dans le cadre de cette évaluation. Les entretiens ont été menés avec les personnes et les organisations énumérées ci-dessous. Il convient de noter que les résumés des entretiens ont été présentés à ECCC en tant que documents distincts et autonomes.

- Kimi Walker, Canadian Tire
- Richard Farthing-Nichol, Centre for Indigenous Environmental Resources
- Felix Bock, Chop Value
- Gildas Poissonier, Mouvement Desjardins
- Daniel Normandin, École de technologie supérieure (ETS)
- Dany Drouin, Environnement et Changement climatique Canada
- Ryan Parmenter, Environnement et Changement climatique Canada
- Nuha Siddiqui, erthos
- Frances Edmonds, HP Canada
- Phil Gass, Institut international du développement durable
- Tima Bansal, Ivey Business School
- Jury Gualandris, Ivey Business School
- John Knubley, Clear Strategy
- Ian Gordon, Loblaw
- Greg Zilberbrant, Université McMaster
- Joanne Gauci, Conseil national zéro déchet/Projet villes et régions circulaires
- Greg Rampley, Ressources naturelles Canada
- Sarah Marshall, NOVA Chemicals
- Lyndsey Boyle, Circular Citizen/One Earth
- Sophie Langlois-Blouin, RECYC-QUÉBEC

## Annexe D : Résumé de l'atelier virtuel

Dans le cadre de cette étude sur l'établissement de la portée, Circular Economy Leadership Canada (CELC) et l'Institut pour l'intelliProspérité (IIP) ont organisé conjointement, le 23 novembre 2022, un atelier virtuel à l'intention des intervenants, intitulé « Exploring a Circular Economy Strategy for Canada » (étudier une stratégie en matière d'économie circulaire pour le Canada). Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

1. Présenter les résultats préliminaires des travaux de recherche actuels sur les approches nationales en matière d'économie circulaire dans le monde entier;
2. Recueillir les commentaires de divers intervenants clés sur la conception d'une stratégie ou d'un cadre éventuel en matière d'économie circulaire pour le Canada;
3. Étudier les facteurs de « réussite » pour le Canada, y compris les considérations relatives aux modèles de gouvernance;
4. Déterminer les prochaines étapes importantes et les partenariats clés qui pourraient contribuer à faire progresser une approche « fabriquée au Canada » de l'économie circulaire.

Plus de 120 personnes ont participé à l'événement et ont transmis leurs idées dans le cadre de discussions animées en petits groupes. Un enregistrement des discussions plénières de l'atelier est disponible [ici](#).

L'ordre du jour de l'atelier virtuel est présenté ci-dessous, ainsi qu'un résumé des principales conclusions des discussions en petits groupes et une liste des organisations participantes.

### **ORDRE DU JOUR**

Heure (HE)	
12 h 30 (10 minutes)	<b>Mot de bienvenue et d'ouverture</b>
12 h 40 (25 minutes)	<b>Présentations</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Geoff McCarney</b>, directeur de la recherche, Institut pour l'intelliProspérité</li><li>● <b>Paul Shorthouse</b>, directeur général, Circular Economy Leadership Canada</li></ul>
13 h 05 (70 minutes)	<b>Discussion en petits groupes</b>
14 h 15 (15 minutes)	<b>Retour et conclusion</b>
14 h 30	<b>Fin de la séance</b>



## **RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS EN PETITS GROUPES**

L'atelier virtuel comprenait 9 groupes de travail de 10 à 12 personnes chacun, ainsi qu'un animateur et un preneur de notes. Les participants ont été répartis au hasard dans un groupe de discussion et les débats ont porté sur quatre questions clés, dont les principales conclusions sont résumées ci-dessous.

### **Question 1 : Quels avantages ou quelle valeur ajoutée une approche en matière d'économie circulaire coordonnée à l'échelle nationale pourrait-elle apporter au Canada ou au travail que vous effectuez plus précisément?**

- **Fournir une vision, établir des priorités, susciter l'enthousiasme et définir une orientation** pour permettre l'harmonisation entre différentes dimensions (entre les secteurs, les différents paliers de gouvernement, etc.).
- **Mieux faire connaître l'économie circulaire** et les possibilités qu'elle offre, notamment en fournissant une plateforme de communication et des outils de soutien.
- **Harmoniser les approches** afin d'éviter les difficultés liées aux différences de compétences en organisant des discussions sur les initiatives et les politiques en vigueur à tous les paliers.
- **Aligner les structures réglementaires et les politiques** aux objectifs de l'économie circulaire.
- **Mettre au point des mesures, une terminologie et des définitions communes** pour l'économie circulaire.
- **Améliorer la collecte de données, éclairer les nouvelles normes et améliorer la mesure** de la circularité, y compris la comptabilité des flux de matières.
- **Soutenir la collaboration entre les industries** et éviter le doublement des efforts.
- **Orienter les investissements dans l'innovation et les infrastructures essentielles** et combler les lacunes de manière coordonnée.
- **Harmoniser les chaînes d'approvisionnement**, qui traversent les frontières et dimensionnent les marchés pour les matières secondaires.
- **Offrir un financement supplémentaire et des programmes incitatifs** pour étendre les modèles axés sur l'emplacement.
- **Assurer l'avenir de l'économie canadienne** en tenant compte des impératifs combinés d'une économie à faibles émissions de carbone et des possibilités de réduire les responsabilités sociales, économiques et écologiques tout en augmentant la résilience des secteurs des matériaux et de l'industrie manufacturière.

### **Question 2 : Si le Canada devait élaborer un plan national ou une stratégie nationale en matière d'économie circulaire, quels seraient les éléments à prendre en considération pour sa conception?**

- **Un plan national ou une stratégie nationale en matière d'EC n'est pas que fédéral** – il peut définir des objectifs communs, déterminer le rôle du gouvernement fédéral (p. ex. l'approvisionnement) ainsi que des orientations ou des objectifs généraux pour les provinces, les territoires et les municipalités (comme dans le cas du plan sur la REP du CCME).
- **Envisager de commencer par des lignes directrices en matière d'EC plutôt que par une stratégie** – donner aux gens une idée de ce que nous devrions chercher à faire, plutôt que de prescrire ou d'imposer. Reconnaître le rôle important des provinces. Peut-être qu'une stratégie aura du sens à terme – toute stratégie doit comporter des engagements plutôt que de simples objectifs ambitieux; cela déclenchera une réponse de l'industrie.
- **Une stratégie par rapport à un plan (ou une feuille de route). Stratégie** : clarté sur ce que nous ferons réellement, tout en veillant à ne pas paralyser l'innovation et à ne pas réduire la compétitivité des coûts du Canada par rapport au reste du monde.

## **PRINCIPALES CONSIDÉRATIONS**

- Le plan doit être intégré aux politiques et aux programmes existants, mais il doit aussi être indépendant pour fournir une orientation générale.
- Les écosystèmes ne sont pas encore suffisamment mûrs pour que l'EC soit pleinement opérationnelle au Canada. Il faut les mettre en place dans un premier temps, puis ils évolueront à leur propre rythme en fonction de la région, de la matière, du secteur, de l'industrie, etc.

- Le fait d'être trop normatif comporte un risque dès le départ. Fixer des objectifs trop rapidement crée des risques et des coûts supplémentaires pour les entreprises et les consommateurs (pour le réoutillage de l'équipement, les chaînes d'approvisionnement, etc.).
- La stratégie devrait se concentrer sur la levée des obstacles et la réduction des risques par le gouvernement pour stimuler l'investissement.
- Besoin de façonner par la mobilisation (le marché ou l'industrie doivent être prêts et préparés pour ces changements) et de commencer par un cadre « d'orientation », puis d'établir davantage d'objectifs dans une approche progressive ou séquentielle. Renforcement de l'adoption volontaire et de la sensibilisation, puis enchâssement dans un règlement.

#### MODÈLES (dans l'ordre du plus mentionné au moins mentionné)

- **Modèle A : Planifier d'en haut, mais laisser les mesures fondées sur l'emplacement venir d'en bas** – s'appuyer sur des relations authentiques... façonner par la mobilisation; le risque est d'être trop normatif dès le départ. Il s'agit d'une courbe d'apprentissage qui doit être considérée comme évolutive. L'approche ascendante est mieux adaptée à la taille et à la diversité du Canada, elle pourrait s'appuyer sur les points communs entre les initiatives régionales sectorielles déjà en cours – comment et quel montant investir pour aider les écosystèmes régionaux à croître. Favoriser l'émergence régionale de la circularité plutôt qu'un plan descendant. Importance de soutenir l'échelle locale, le quartier. Quels types de programmes le gouvernement fédéral peut-il offrir aux communautés locales (p. ex. l'exemple du programme des villes intelligentes qui a servi de catalyseur)?
- **Modèle B : Se concentrer sur la création de marchés finaux à facettes multiples, stimuler la demande du marché ou l'acceptation du marché pour les matières secondaires** (localisées sur les marchés pour réduire les besoins de transport) – organiser non pas par les « secteurs » actuels, mais par des **matières précises** qui sont des flux de déchets importants. Les possibilités et les défis varient considérablement d'une matière à l'autre. Quelles seraient les pratiques exemplaires et technologies en matière d'EC pour chaque flux? De quoi a-t-on besoin pour les mettre en œuvre?
  - Il s'agirait notamment de normes pour les produits recyclés, recyclables, etc.
  - Inclure une stratégie d'innovation avec des pôles dans tout le pays
- **Modèle C : Intégrer à d'autres plans politiques** (climat, biodiversité, agriculture) qui sont sur une lancée (notons que c'est déjà le cas dans une certaine mesure) – ou au moins s'aligner sur ces plans... il est essentiel de lier l'EC à une politique « intelligente sur le plan climatique », mais il faut aussi qu'elle soit autonome pour fournir une orientation générale (p. ex. le modèle E plus bas).
- **Modèle D : Stratégie précise en matière d'EC structurée par les secteurs** – coordonnée avec les travaux en cours dans les provinces – hybride entre le gouvernement et les entreprises – travailler avec les entreprises sur la stratégie et les objectifs clés – inclure des comités consultatifs avec des personnes de toutes les provinces et des principaux secteurs d'activité. Des comités pour aider le Canada à échanger des pratiques, communiquer les pratiques exemplaires et aider à les mettre en œuvre dans chaque province. « L'expérience du Québec : la stratégie sectorielle est le meilleur moyen de rassembler les intervenants. » Plusieurs suggestions d'un organisme central pour faciliter, coordonner, organiser le tout – « une coalition d'intervenants, gouvernée par un organisme central, collaborative plutôt que strictement descendante ». Mais le point de vue opposé est « qu'il est très difficile d'adopter une approche sectorielle à l'échelle fédérale – du point de vue de l'administration locale, c'est très transversal et aussi très différent entre les petites et les grandes communautés – chercher les points communs entre les secteurs et les échelles ».
- **Modèle E : L'EC a besoin d'une stratégie propre**, car les écosystèmes ne sont pas encore construits (données, instituts pour aider à élaborer des solutions et à mettre à l'échelle ou à commercialiser les possibilités, fixer des objectifs, établir des connaissances).
- **Modèle F : se concentrer sur les approches et les modèles d'affaires à l'appui et les activités discrètes** (p. ex. la conception de produits pour le recyclage).

#### AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

- Degré d'effort semblable, vaste et intersectoriel (comme pour l'adoption à grande échelle des technologies numériques)

- Le cadre doit comporter des bâtons (réglementation, sanctions) et des carottes (mesures incitatives).
- On ne peut pas essayer d'atteindre la circularité dans tous les domaines, matières et espaces – nous devons être stratégiques plutôt que d'essayer de tout faire en même temps.
- Ne pas se concentrer sur ce que nous avons toujours su faire, mais aussi sur ce qui est en train d'émerger – inclure les possibilités futures – ne pas se concentrer uniquement sur l'extraction des ressources – le plan doit être inclusif et ouvert et se concentrer sur l'état désiré.
- Veiller à ce que les décisions et les programmes soient éclairés et guidés par des évaluations globales du cycle de vie afin d'éviter des conséquences imprévues en matière de GES et d'autres répercussions sur l'environnement.
- Favoriser la collaboration entre les industries et les secteurs – être délibérément multisectoriel – s'inspirer des problèmes et des solutions des uns et des autres. De nombreux sujets sont généraux (p. ex. les marchés publics, la gestion des déchets des installations).
- Le plan doit s'efforcer de lever les obstacles : pourquoi l'EC n'a-t-elle pas lieu aujourd'hui? Pourquoi n'y a-t-il pas d'investissements au Canada? Pourquoi n'y a-t-il pas d'accès aux matières recyclées? Comment garantir les investissements? Besoin de données et d'analyses.
- Établir des définitions communes pour les termes clés (consulter le groupe CSA, l'ISO et d'autres travaux de normalisation).
- Établir un ensemble commun de paramètres.
- L'amélioration des données est un facteur clé de succès; elle favorise également la transparence des rapports sur le rendement au fil du temps (les profils de déchets des entreprises et des secteurs, les liens avec les émissions de gaz à effet de serre, etc.).
- Intégrer les considérations et les approches en matière d'équité – conserver une place pour les perspectives en matière d'équité, comme c'est le cas à Guelph-Wellington, Toronto et Montréal. Tenir compte de l'économie du partage.
- Veiller à ce que les nouvelles générations participent au travail.
- Il est très important de faire participer la communauté (p. ex. quelle est l'incidence des approches en matière de gestion des déchets sur les communautés nordiques et éloignées – l'objectif ne peut pas être uniquement sectoriel)... plus de ruralité et d'urbanité potentiellement?
- Besoin de mobiliser les intérêts autochtones. Comment décoloniser l'économie dans laquelle nous nous trouvons actuellement et intégrer la réconciliation dans notre EC?
- Lorsque l'on parle de la valeur économique de l'EC, il faut se demander qui tire profit de cette valeur (poursuite de la concentration des richesses?). Tenir compte de l'équité et de la réduction de la consommation. L'attention que l'Écosse accorde à une transition juste est importante.
- Inclure la recherche sur l'aspect humain ou le changement de comportement – Sitra fait du bon travail dans ce domaine.

### **Question 3 : Quel devrait être le rôle du gouvernement fédéral dans la promotion de l'économie circulaire au Canada?**

Défi d'une nation fédérée – il sera essentiel d'être réaliste quant aux leviers fédéraux par rapport aux autres niveaux de compétence. Les provinces et territoires disposent d'un grand nombre de leviers. La mobilisation des communautés autochtones ajoute à la complexité de la situation. S'il était plus fort, le CCME pourrait être un outil utile pour élaborer des lignes directrices et réunir les intervenants. Nous avons besoin de dialogue et d'harmonisation, en commençant par le gouvernement du Canada en tant qu'intermédiaire.

Au sein du gouvernement fédéral, il est important de placer l'EC à l'échelle pangouvernementale, au sein d'un service interministériel, d'un organisme collectif ou du bureau du premier ministre – elle ne peut relever uniquement de RNCAN ou d'ÉCCC, sinon elle échouera probablement en n'apportant pas sa valeur ajoutée et en ne réalisant pas tout son potentiel.

- Rôle de facilitateur et pouvoir de rassemblement – soutien aux réseaux ou aux plateformes d'échange de connaissances pour les partenariats, la collaboration, l'apprentissage mutualisé et l'action.
- Le coordonnateur national complète les efforts des provinces et aide à les coordonner. Clarté des intentions, normes fédérales, mécanismes d'harmonisation, mise en place d'une approche idéale.

- Leadership – augmenter l’ambition et la vision – communiquer les possibilités économiques – encadrer l’initiative économique – perceptions, perspectives et langage vernaculaire – le gaspillage n’est pas valorisé.
- Renforcement de la sensibilisation et des connaissances; établissement d’une langue ou d’une taxonomie commune; aide à l’harmonisation et à l’élaboration de normes, notamment en ce qui concerne la conception des produits.
- Des capitaux maintenant pour des gains à long terme – financement de bancs d’essai, de laboratoires vivants, d’espaces d’innovation précommerciale, d’autres organismes tiers qui font de la R et D pour soutenir l’industrie privée, les entreprises en démarrage.
- Atténuer les risques associés aux investissements dans les entreprises, les technologies et les services innovants afin de débloquent des capitaux privés dans des domaines où l’incertitude limite le potentiel d’investissement (à l’instar des crédits d’impôt pour les énergies vertes). Une définition claire de l’endroit où les investissements fédéraux dans les infrastructures de recyclage seront réalisés, afin que les entreprises sachent quoi cibler.
- Investir dans les compétences ou la formation relatives à l’EC.
- Surveiller les considérations commerciales et les possibilités d’exportation.
- Communication des leçons apprises, des réussites et des pratiques exemplaires au sein des secteurs, au pays et dans d’autres administrations. Créer des communautés de pratique pour construire un tissu social et communiquer l’apprentissage émergent. L’engagement envers la communication et la transparence est très important.
- Relever les possibilités – travailler en amont et en aval de la chaîne de valeur – aucun maillon de la chaîne n’est sensibilisé ou poussé à l’approche en matière d’EC et à relever les possibilités.
- Établir une base de référence et soutenir les mesures, les données et la comptabilité des flux matériels. Agrégation des données et accès aux données. Élaborer des outils et des méthodologies d’évaluation.
- Assurer le leadership dans les domaines de la réglementation fédérale (p. ex. les substances toxiques, mesures intergouvernementales)
- Examen politique des obstacles involontaires, révisions de la réglementation (p. ex. ACIA) pour permettre l’utilisation de matières secondaires; réduire les obstacles au déplacement des « déchets », des matières secondaires d’un côté à l’autre des frontières provinciales et nationales – aider les secteurs à naviguer dans l’espace réglementaire complexe.
- Donner l’exemple – stratégie circulaire dans les activités du gouvernement – stimuler la demande et inciter à l’investissement par l’entremise de l’approvisionnement écologique.
- Établir le « droit à la réutilisation et à la réparation » comme principe économique fondamental.

**Question 4 : Y a-t-il un enthousiasme suffisant pour promouvoir une stratégie en matière d’économie circulaire au Canada à l’heure actuelle? Sinon, pourquoi?**

- L’EC est mal comprise et il y a un manque général de connaissances – il faut s’accrocher aux tendances existantes qui sont sur une lancée (climat, biodiversité) plutôt que leur faire concurrence. Cependant, il ne s’agit pas uniquement d’émissions de carbone – il faut être clair sur la valeur de l’EC et sur les objectifs. Un manque de connaissances fondamentales constitue un obstacle majeur – le concept est souvent trop abstrait.
- De nombreuses entreprises ont des difficultés à accéder aux ressources. Le moment est bien choisi pour réfléchir à l’EC à l’échelle nationale, car nous devons penser à l’offre – métaux stratégiques (importations).
- Il faut plus d’exemples réels ou d’études de cas pour susciter un enthousiasme.
- La REP est un excellent point de départ pour susciter l’enthousiasme – l’enthousiasme associé à la REP aux États-Unis entraînera l’adoption de la REP et de la production circulaire au Canada.
- Le détournement des matériaux de construction est une priorité absolue pour de nombreuses municipalités.
- Il faut mettre davantage l’accent sur l’EC pour façonner et définir ce que le concept signifie pour les Canadiens et notre économie fondée sur les ressources. La formulation actuelle du concept d’EC, qui consiste à limiter l’extraction des ressources, freine notre dynamisme dans ces secteurs.
- Du point de vue de l’investissement, les contraintes liées à la mesure de la circularité freinent tout dynamisme. Il est également difficile de promouvoir la circularité lorsque le coût des matières secondaires est plus élevé que celui des matières primaires.

- Les consommateurs sont prêts, mais il est difficile de déterminer ce qu'ils veulent et de savoir comment le communiquer de manière claire et directe. Quel est le paramètre qui les intéresse et comment le formuler compte tenu des complexités du modèle d'EC?
- Besoin d'intégrer les considérations relatives à l'EDI ainsi qu'à la vérité et à la réconciliation; comment le faire à l'étape de la conception et de la mise en œuvre, et comment l'encourager à plusieurs degrés, par exemple en investissant.

## **LISTE DES ORGANISATIONS INSCRITES À L'ATELIER VIRTUEL**

7 Leagues Leather	Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
ABC3D	Enviro-Stewards Inc.
ACEC-Ontario	Fluor Canada Ltd.
Advanced BioCarbon 3D	Fondation Max Bell
Affaires mondiales Canada	Food Systems Lab, Université Simon Fraser
Agriculture et Agroalimentaire Canada	FoodMesh
Alberta Beverage Container Recycling Corporation	Foresight Canada
Alberta Industrial Heartland Association	Forestry Innovation Investment
Anthesis Provision	Global Infrastructure Hub
Apical Ethical Cannabis Collective	Gowling WLG (Canada) LLP
Arc'teryx	Gouvernement de la Colombie-Britannique
Arcelor Mittal	Gouvernement de la Saskatchewan
Association canadienne de l'industrie de la chimie	Gouvernement du Québec
Association canadienne des réserves de biosphère	Groupe CSA
Association canadienne pour le recyclage des contenants de boissons	GS1 Canada
Association minière du Canada	Hyon Software Inc
Atlantic Healthy Oceans Initiative	Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)
Automotive Recyclers of Canada	Institut canadien des politiques agroalimentaires
Banque HSBC Canada	Institut pour l'intelliProsperité
Banque Scotia	Ivanhoé Cambridge
Banque TD	Ivey Business School
BASF Canada	Keurig Dr Pepper Canada
BC Climate Action Secretariat	Light House
BCIT Institute Sustainability and Centre for Ecocities	Les Compagnies Loblaw Limitée
BinBreeze	Lower Columbia Initiatives Corporation
Biological Carbon Canada	Lucent BioSciences Inc.
Bizbiz Global Inc	Maison Passive Canada
BOMA Canada	Materials Efficiency Research Group
Buff Canada Ltd	Metro Vancouver
Bureau du vérificateur général du Canada	Mind Your Plastic
Calmura Natural Walls Inc.	MJ Waste Solutions Inc.
Cambium Inc.	Municipalité régionale de Durham
Canadian Critical Minerals & Materials Alliance (C2M2A)	NEI Investments
Cardwell Grove Inc.	NorEEco
Cascades Récupération +	Northern Alberta Institute of Technology (NAIT)
CASE	Nutrienvivus Technologies Inc
CIBC	Ocean Wise
Circular Citizen Consulting	Ontario Good Roads Association
Circular Economy Leadership Canada	Pacte canadien sur les plastiques
Circular Innovation Council	PepsiCo Canada
Circular Innovation Fund	PLAEX Building Systems Inc.
Clear Strategy Inc.	Postes Canada
Commission de coopération environnementale	Priopta
Comté de Wellington	Purpose Building
Coalition canadienne pour un système de santé écologique	Pyrowave
Conseil canadien des normes (CCN)	RCC
Conseil canadien du bois	Reclay StewardEdge
Conseil canadien du commerce de détail	RECYC-QUEBEC
Conseil des manufacturiers de contenants multicouches	Recycling Council of Alberta
Conseil national zéro déchet	Région de Peel
DEC-CED	Région de York
Deciem	Renewable Cities, SFU
Développement économique Canada pour les Prairies	Ressources naturelles Canada
Dutch Canadian Circular Alliance	Reusables.com
Éco Entreprises Québec	Riverside Natural Foods
Efficacité énergétique Canada	SCT – Centre pour un gouvernement vert

Services alimentaires A&W du Canada Inc.  
Société Canadian Tire  
Statistique Canada  
Susgrainable  
The Conference Board of Canada  
The Natural Step Canada  
Toronto and Region Conservation Authority (TRCA)  
Université Concordia  
Université Dalhousie  
Université McMaster  
Université Memorial de Terre-Neuve-et-Labrador  
Université Mount Royal  
Unwrapit  
Vancouver Economic Commission  
Ville de Coquitlam  
Ville d'Edmonton  
Ville de Guelph  
Ville d'Hamilton  
Ville de Kamloops  
Ville de Montréal  
Ville de St. Thomas  
Ville de Toronto  
Ville de Vancouver  
Villes intelligentes (Guelph-Wellington)  
Walmart  
weRcircular  
Wonderflux  
Wrangellia Consulting